



ORNEX
Commune du Pays de Gex

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

PRÉSENTATION DE L'ACTION DES AGENTS
MUNICIPAUX AU SERVICE DE LA POPULATION



Sommaire

L'édito du Maire et de la Directrice Générale des Services	3
LA FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE	
Son histoire	5
Sa population et son territoire	6
Son dynamisme économique	7
La ville en quelques chiffres clés	8
L'année 2022 en un clin d'oeil	10
LES ÉLUS ET LES COMMISSIONS COMMUNALES	
Les représentants des citoyens	12
Les commissions communales	14
L'organigramme des services et les agents communaux	17
UNE VILLE TRANSPARENTE DANS SES FINANCES	
Le compte administratif	19
UNE VILLE COLLABORATIVE	
L'assemblée délibérante	22
Le budget participatif	24
UNE VILLE QUI PROTÈGE SES HABITANTS	
La Police Municipale	27
Le corps des sapeurs-pompiers volontaires	30
UNE VILLE CITOYENNE	
Le service de l'accueil	32
Le service de l'état-civil	33
L'affichage réglementaire numérique	35
UNE VILLE SOLIDAIRE	
Le service social	37
Le service de l'espace de vie sociale	40
La vie associative et culturelle	43

UNE VILLE TRANSPARENTE QUI OPTIMISE L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS

La direction des finances et du budget	_____	46
Le service des achats et des marchés publics	_____	48
Le service de la comptabilité	_____	49

UNE VILLE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Le service urbanisme et foncier	_____	51
La construction des grands projets futurs	_____	53

UNE VILLE QUI FAIT GRANDIR SES ENFANTS

Le service des affaires scolaires	_____	55
Le service des animateurs du périscolaire, des ATSEM et des agents de restauration	_____	57
Le service jeunesse : Sac'Ados	_____	61
Le conseil municipal des jeunes	_____	63

UNE VILLE QUI COMMUNIQUE AVEC SES ADMINISTRÉS

Le service communication	_____	66
Le service des archives communales	_____	69

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

La direction et le secrétariat des services techniques	_____	71
Le service des espaces verts	_____	72
Le service de la voirie	_____	75
Le service des bâtiments	_____	77

UNE VILLE ENGAGÉE DURABLEMENT

La protection de l'environnement et de la biodiversité des espaces naturels	_____	81
--	-------	-----------

UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE À TAILLE HUMAINE AU SERVICE DE SES CONCITOYENS

Le service de la direction générale des services	_____	83
Le service des ressources humaines	_____	84
Les assistants de prévention	_____	87

Le Mot du Maire

Depuis plus de deux siècles, la commune est l'échelon territorial le plus proche des citoyens.

C'est vers la municipalité et les services communaux que les habitants se tournent naturellement pour partager leurs difficultés dans le quotidien.

Malgré un début de mandat difficile marqué par la pandémie de COVID 19, la collectivité ornésienne a su maintenir le cap et mettre sur de bons rails les chantiers qui structureront Ornex pour les prochaines décennies.

C'est particulièrement le cas des collège et gymnase qui ouvriront leurs portes en 2024 et de la restructuration du centre bourg dont ils procèdent.

Dans son action, la municipalité peut compter sur le dévouement et la compétence des services municipaux.

Au nom du conseil municipal et des Ornésiens, je leur adresse mes plus vifs remerciements.

Le Maire,
Olivier Guichard



La Fiche d'identité de la commune

- Son histoire
- Sa population et son territoire
- Son économie et son innovation
- Ornex en quelques chiffres clés
- Les évènements marquants de l'année

SON HISTOIRE

Commune française du département de l'Ain, Ornex fait partie du Pays de Gex dont l'histoire et l'évolution s'entre-mêlent.

Saviez vous qu'au 1er siècle déjà une voie romaine reliait « Gex à Genève » ? Les Romains furent les premiers habitants à structurer le territoire ornésien.

Commune tout en longueur sur 3.6 km, traversée par la RD 1005, Ornex est depuis toujours l'un des axes principaux du Pays de Gex.

La région a notamment été un point de passage stratégique entre la Suisse et la zone libre pendant la Seconde Guerre mondiale.

Fort l'Ecluse, verrou du Pays de Gex, fut ardemment défendu par un groupe d'hommes, avant de céder, en juin 1940, sous l'avancée des troupes allemandes et italiennes.

Ce n'est qu'au 21 août 1944, date de leur fuite précipitée par la Faucille, que le territoire est libéré.

A partir des années 60, le Pays de Gex, et notamment Ornex, connaît d'importants changements. L'implantation de nombreuses organisations internationales et surtout l'arrivée du CERN, vont dynamiser tout le bassin gessien.

Ornex voit, dès cette époque, sa population s'enrichir de fonctionnaires internationaux et travailleurs frontaliers. L'arrivée de ces familles oblige la commune à se développer plus rapidement. L'école des Bois fut construite dans les années 1980 et l'école Arc-en-ciel en 2014.

Les alentours ont bien changé ces dernières décennies. Maisons individuelles et petits immeubles ont remodelé le paysage depuis le bas de la commune, en passant par le vieux quartier du Marcy, l'église jusqu'à Villard Tacon.

Les stations de ski du Jura, de la Faucille, Crozet, la Vatay, Mijoux, Lelex, profitent de cet essor pour voir le jour dans les années 1960. Aujourd'hui encore les montagnes jurassiennes qui entourent la commune attirent les touristes toute l'année.



SA POPULATION ET SON TERRITOIRE

La forte croissance démographique du Pays de Gex permet à Ornex de voir sa population croître chaque année.

Longtemps village rural et paisible, Ornex a vu sa population tripler en 30 ans et compte, au 1er janvier 2022, **4 653 habitants** venus de 72 pays différents, soit une moyenne de 825 hab/km² (source INSEE) pour une superficie de 5.64 km².

C'est à partir des années 1960 que la population communale s'accroît fortement, avec l'ouverture des frontières de la Suisse et l'implantation du CERN.

Entre lac (Léman) et montagnes (du Jura et des Alpes), sans oublier la proximité du Parc Naturel du Haut Jura, Ornex a trouvé sa place dans ces espaces naturels.

Riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, et d'un patrimoine historique remarquable avec nombre de vieux bâtiments chargés d'histoire, Ornex bénéficie en outre d'un bassin d'emploi et d'une économie dynamique.

La proximité avec la Suisse, notamment le canton de Genève, et son aéroport international, apporte à la commune une population cosmopolite et riche de sa diversité culturelle.



CREDIT PHOTO PAYS DE GEX AGGLO



CREDIT PHOTO PAYS DE GEX AGGLO

SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE

En lien avec la forte progression de sa population, Ornex voit son tissu économique, tant artisanal que commercial, se développer tous les ans, permettant d'offrir aux habitants tous les services dont ils ont besoin sur le territoire.

De nouveaux commerces et de nouvelles enseignes continuent de d'ouvrir régulièrement.

En 2022, la vie économique d'Ornex c'est :

- **115 sociétés** (tous domaines confondus)
- dont **7 créations d'entreprises** en 2022
- **1 zone d'activité artisanale** dans la zone de la Maladière
- **3 ouvertures de commerces** : Boulangerie Panifico, O'burger braisé et Barbier Ornex



LA VILLE EN QUELQUES CHIFFRES CLES

La vie de sa population

- 4653 habitants
- 42 naissances
- 21 décès

L'enfance

- 2 écoles maternelles et primaires
- 472 élèves scolarisés dans la commune
- 1 centre de loisirs pour les vacances scolaires
- 143 enfants accueillis durant l'été

Les actions sociales

- 107 925 € de budget pour le CCAS, la Courte échelle comprise
- 33 familles dans le besoin ayant bénéficié de l'aide de la commune (pass sport, pass permis, bons alimentaires, aide à la facture ...)

Les équipements sportifs

- 1 terrain BMX
- 1 terrain multisports
- 1 terrain de sports collectifs
- 2 terrains de tennis
- 8 licenciés ayant bénéficié de l'aide du Pass Sport



Les actions associatives et culturelles

- 2 salles municipales multi activités et 1 salle pour le Sac'Ados
- 1 exposition en pleine nature Art en campagne avec 37 artistes exposés
- 4 expositions d'artistes ornésiens exposés dans les locaux de la mairie

Le logement et l'habitat

- 1916 résidences principales
- 200 résidences secondaires
- 529 logements sociaux
- 9 créations de logements neufs

Les finances publiques

- 10 569 053 € de budget de fonctionnement
- 10 758 019 € de budget d'investissement
- 16 marchés publics passés en 2022
- 2006 factures traitées

La mobilité

- 5 lignes de bus sur le territoire communal
- 20.12 km de cheminement cyclable et pédestre
- 28.47 km de voiries communales

Les espaces verts

- 8 ha d'espaces verts communaux
- 1.14 km² de forêt communale



L'ANNEE 2022 EN UN CLIN D'OEIL

Janvier

Vœux du Maire en vidéo
Conseil municipal en visio-conférence

Février

Plantation de la haie rue des Fins - Budget participatif 2021

Mars

Mobilisation en soutien aux Ukrainiens
Plantation des végétaux sur le parvis de la mairie



Avril

Salon du livre
Election présidentielle
Buffet printanier à la Courte échelle

Mai

Village des artistes

Juin

Art en campagne
Elections législatives



Juillet

Visite de l'hôtel de région par élus du Conseil municipal des jeunes
Inauguration de l'école Arc-en-ciel



Septembre

Journée du patrimoine
Début des travaux pour la construction du collège
Accueil des nouveaux arrivants

Octobre

Fête de l'automne

Novembre

Cérémonie du 11 novembre avec les élus du conseil municipal des jeunes

Décembre

Goûter des aînés
Noël solidaire
Pose de la première pierre du collège



The image features a close-up, slightly angled view of the French national flag (blue, white, and red vertical stripes) with a gold tassel at the bottom left. The flag is set against a dark, textured background. A semi-transparent grey rectangular box is overlaid on the center of the image, containing the text in a bold, black, sans-serif font.

**Les élus
et les
commissions
communales**

Les représentants des citoyens

Le conseil municipal est constitué de 27 élus.
L'exécutif se compose du Maire et de ses 6 adjoints.



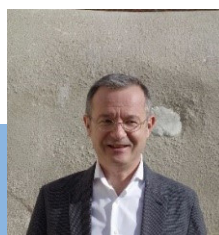
Le Maire, Jean-François OBEZ
Vice-président de Pays de Gex Agglo



Les adjoints au Maire



La deuxième adjointe Cathy BIOLAY
(Personnel et affaires sociales)



Le premier adjoint Olivier GUICHARD
(Aménagement du territoire, patrimoine et environnement)



La quatrième adjointe Sandrine MANFRINI
(Enfance et Jeunesse)



Le troisième adjoint Max GIRIAT
(Urbanisme)



La sixième adjointe Marie-Claude ROCH
(Evènements et vie associative)



Le cinquième adjoint Willy DELAVENNE
(Travaux et Sécurité)

Les conseillers municipaux (composition de septembre 2022)

LISTE ORNEX DEMAIN



Agathe BOUSSER



Maria LAPTEVA



Maxime GRENIER



Dominique GANNE



Michèle GALLET



Raphaël OTZENBERGER



Martine FOURNIER



Michel GALLET



Joëlle DAZIN



Jean-Marc
PALINIEWICZ



Véronique KRYK



Jacques-Olivier
RABOT



Yves DUMAS



Chantal TOWNSEND

LISTE ORNEX ENSEMBLE



Ghislane MASRARI



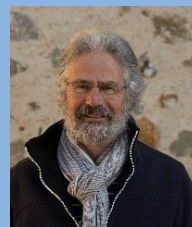
Héloïse GRANGE



Adelheid
NEUSSER



Philippe GUINOT



Jacques DIZERENS



Matthieu
CHALENDAR

Les commissions communales

Les commissions communales permettent de couvrir toutes les compétences exercées par la commune. Les élus se réunissent régulièrement lors de ces commissions d'études afin d'examiner les questions qui seront débattues pendant le conseil municipal.

La commune d'Ornex a mis en place 9 commissions communales :

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

Accompagnement des aînés, aides et actions sociales envers les plus fragiles et les familles qui en ont besoin, jardins communaux, définition de la grille d'attribution des logements sociaux..

COMMISSION AMÉNAGEMENT ET PATRIMOINE :

Projets d'aménagement urbains, études sectorielles, permis de construire de plus de 10 logements, PLUiH, orientations sur l'aménagement.

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE :

Ecoles maternelles et élémentaires, activités périscolaires, accueil de loisirs pour les écoliers et les collégiens, sport pour tous, Conseil municipal des jeunes (CMJ).

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Déclinaison de la charte de l'environnement, préservation de la biodiversité, actions en faveur du développement durable, propreté urbaine, lutte contre les dépôts sauvages.

COMMISSION FINANCES :

Préparation et suivi du budget, établissement du compte administratif, subventions aux associations, suivi de la masse salariale, emprunts et garanties d'emprunts, acquisitions, aliénations, bilans financiers.

COMMISSION SÉCURITÉ :

Sécurité du territoire et des habitants, prévention de la délinquance, pouvoirs de police du maire, participation citoyenne.

COMMISSION TRAVAUX :

Travaux sur les bâtiments communaux et les voiries communales, travaux dont la commune est maître d'ouvrage, et ceux menés par des partenaires sur le domaine public, mobilier urbain, espaces verts, entretien de la commune.

COMMISSION URBANISME

Projet de permis de construire (analyse juridique et critique du dossier, analyse de la densité des promotions immobilières), déclarations préalables, déclarations d'intention d'aliéner.

COMMISSION ÉVÉNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE :

Planification et organisation des évènements, animation de la commune, relations avec les associations communales, occupation des salles, buvettes, communication événementielle, Ornex info, site internet, panneau lumineux.

LES ORGANISMES INTERNES :

Comité technique : instance de concertation destinée à donner un avis sur les questions et projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services de la collectivité.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : instance ayant un rôle conseil et qui veille à ce que les conditions de santé et de sécurité au travail soient respectées et appliquées.

LES COOPERATIONS INTERCOMMUNALES :

Régie des eaux gessiennes : établissement public à vocation industrielle et commerciale destiné à assurer l'accès à l'eau à tout le territoire gessien.

SIEA : établissement public, dédié à l'aménagement numérique, l'éclairage public, le gaz et l'électricité ainsi que la transition énergétique sur tout le territoire de l'Ain.

SIVOM de l'est gessien : établissement public assurant la gestion des infrastructures publiques pour les communes d'Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire regroupant les compétences suivantes :

- sport (gestion des gymnases, subventions aux associations sportives) ;
- portage des repas à domicile ;
- école intercommunale Jean de la Fontaine ;
- cuisine centrale pour la fourniture des repas aux cantines des écoles.

Pays de Gex Agglo : établissement public de coopération intercommunale regroupant les 27 communes du Pays de Gex regroupant les compétences suivantes :

- aménagement de l'espace et des transports ;
- développement économique ;
- développement touristique ;
- affaires sociales ;
- eau et assainissement ;
- environnement, agriculture, sentiers et randonnées ;
- gestion et valorisation des déchets ;
- sécurité et prévention de la délinquance ;
- communication et informations.



L'organigramme des services

Les agents
communaux

Au 31 décembre 2022, la commune comptait :

57 agents

dont 45 fonctionnaires, 11 contractuels et 1 apprenti

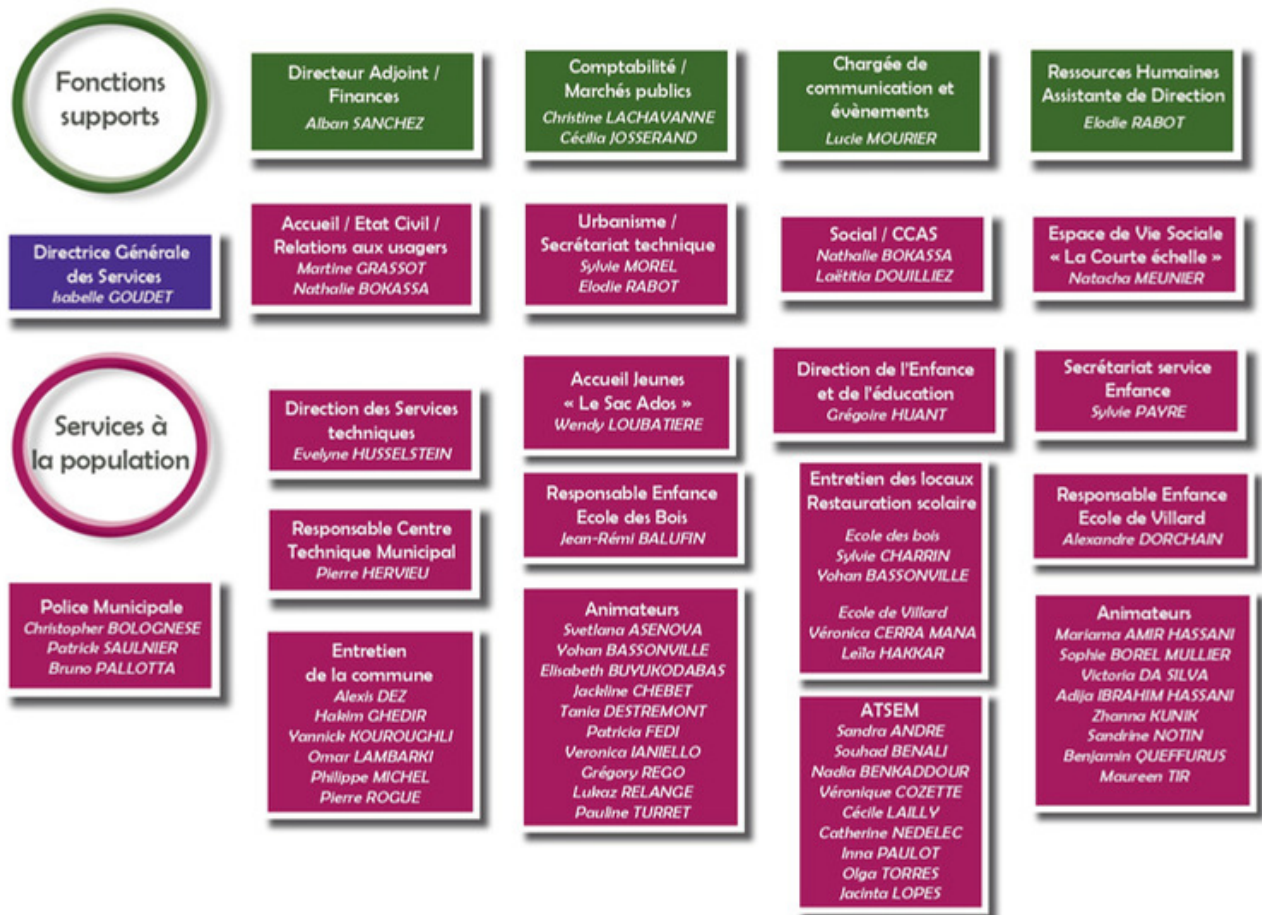
L'équipe s'est renforcée en cette année 2022 avec la création du poste de responsable des espaces verts, d'un contrat d'apprentissage dans le service de l'enfance, et le remplacement d'agents démissionnaires sur les postes de responsable des relations aux usagers, responsable des achats, des animateurs périscolaires.

La répartition dans les services est la suivante :

Administratif : 14 agents
Service technique : 8 agents
Enfance : 32 agents
Police : 3 agents

La commune compte dans ses rangs :

17 hommes
40 femmes



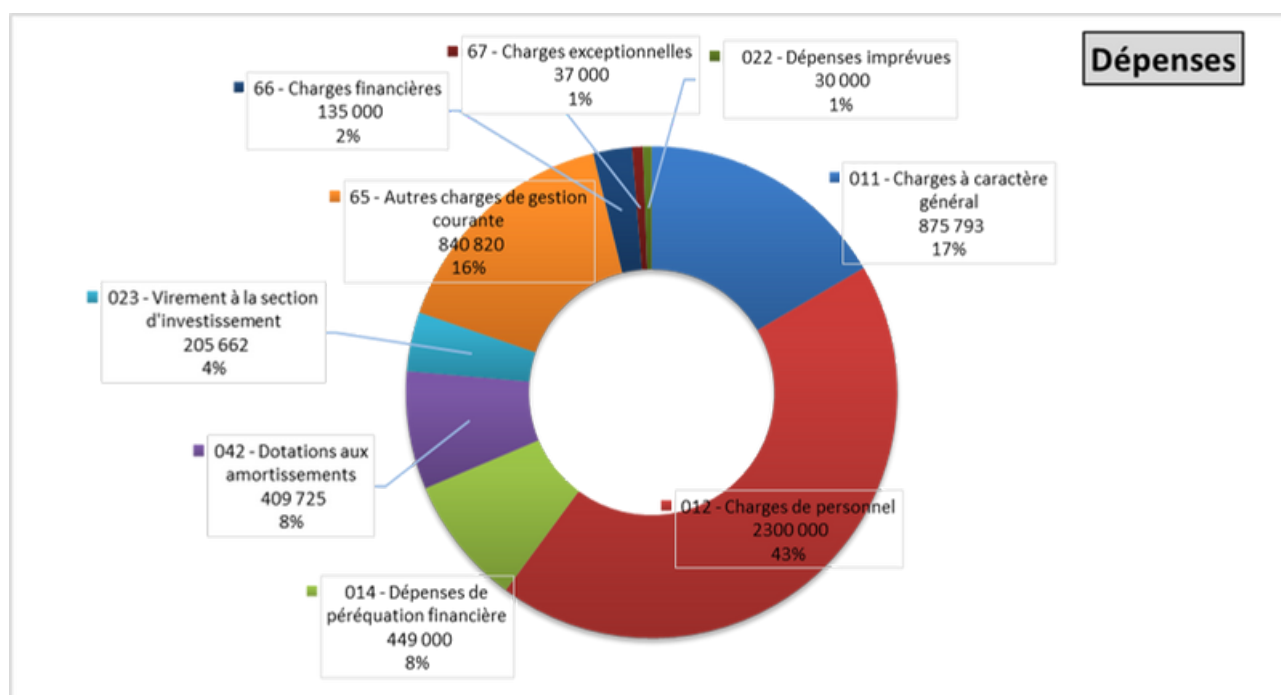


Une ville transparente dans ses finances

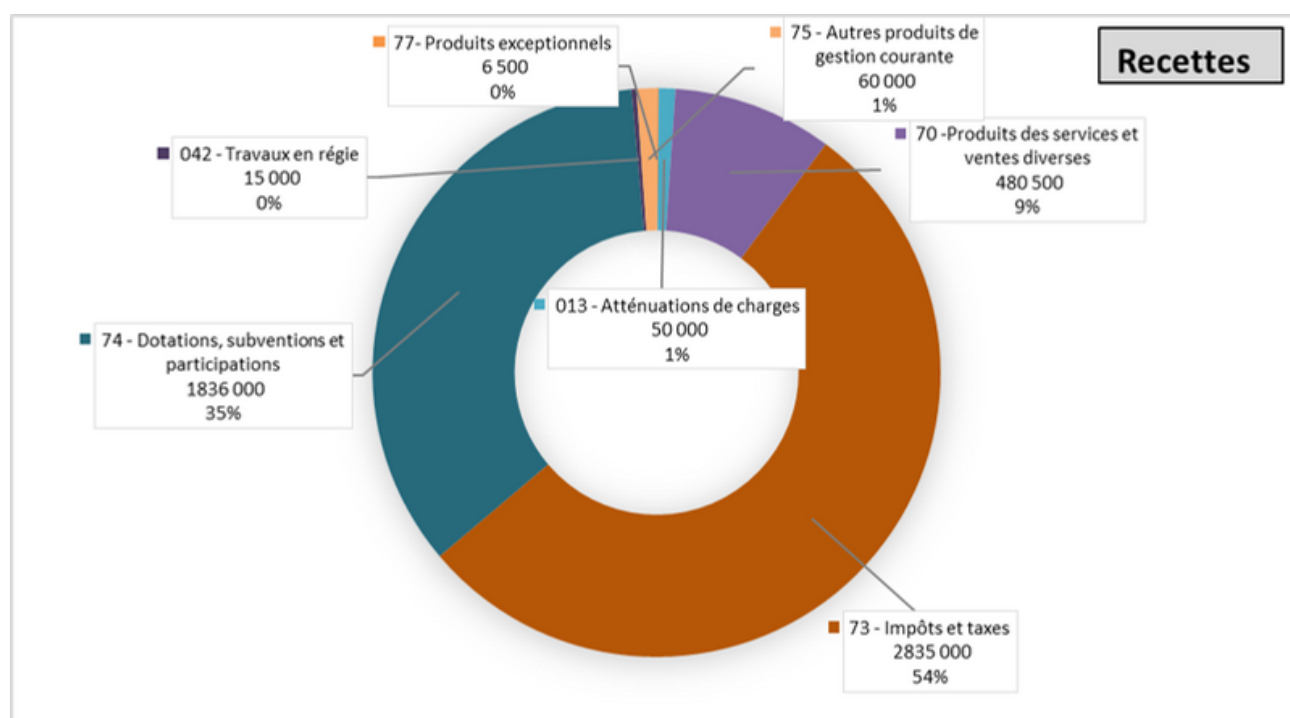
**Le compte administratif :
Fonctionnement
et Investissement**

"Le beau moment d'une dette c'est quand on la paie" - Proverbe russe

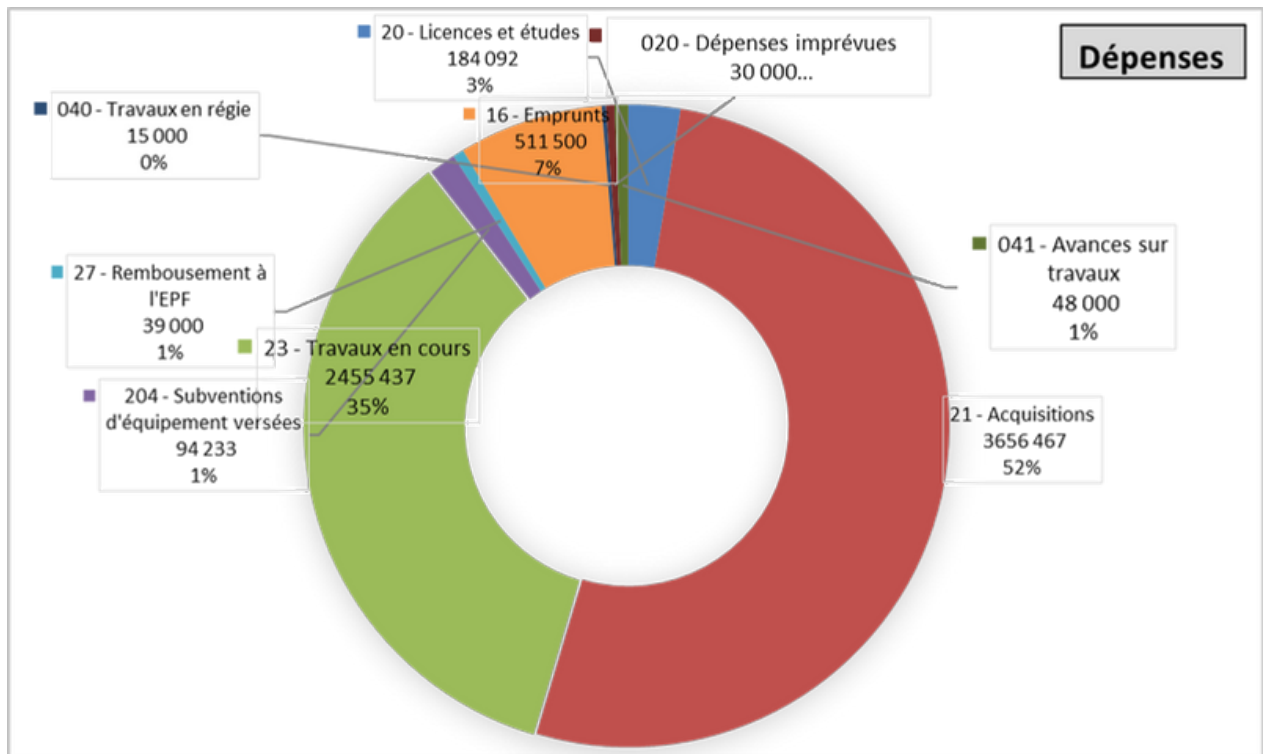
Les dépenses de fonctionnement 2022 : 4 870 709 €



Les recettes de fonctionnement 2022 : 5 698 344 €



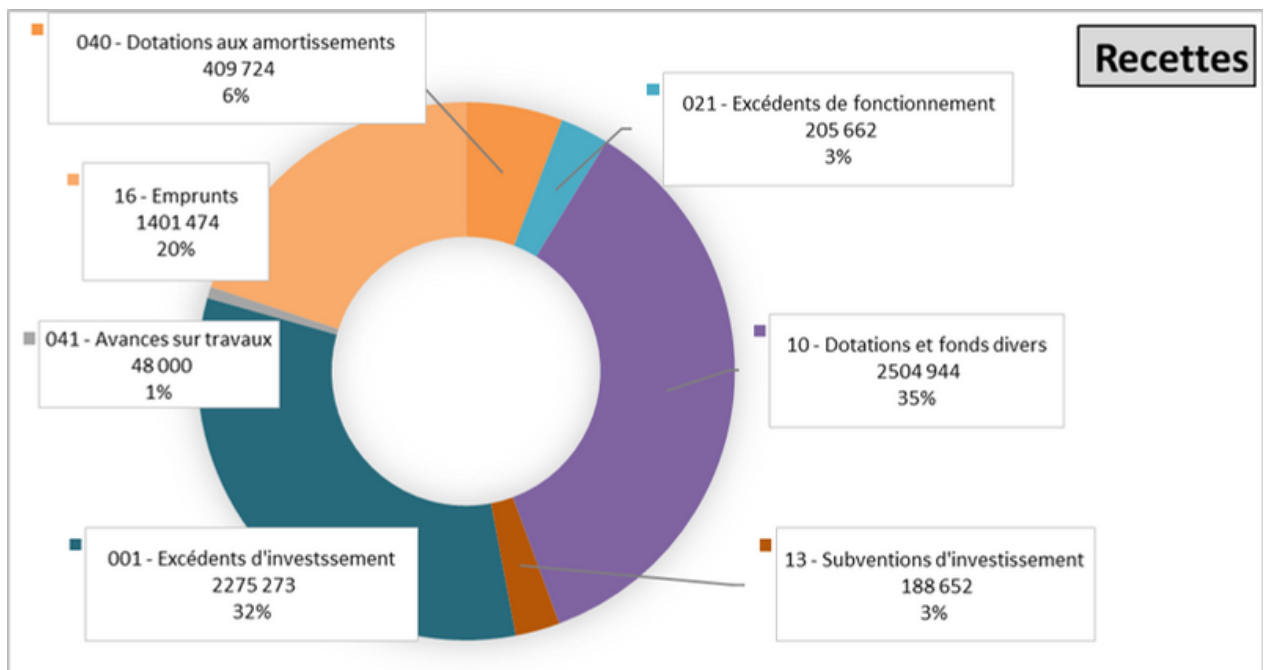
Les dépenses d'investissement 2022 : 4 358 504 €



Les recettes d'investissement 2022 : 4 124 242 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2021 : 2 275 273 €

(il correspond au résultat de l'année 2021 du budget d'investissement et doit être rajouté aux recettes d'investissement.)



Une ville collaborative

- L'assemblée délibérante :
le conseil municipal
- Soutenir et encourager les projets
des administrés :
le budget participatif



L'assemblée délibérante

Le conseil municipal



Le conseil municipal, dont ses membres sont élus au suffrage universel, représente les habitants de la commune. Il se prononce et traite les affaires courantes sur des compétences diverses et variées, telles que les aides sociales, les écoles, l'urbanisme, les marchés publics...

Outre le budget voté en début d'année, le conseil municipal doit décider de l'attribution des marchés publics, de la création de nouveaux postes, des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département, des tarifs des services proposés aux administrés, et de toutes les actions qui touchent la vie de la commune.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Assurer le secrétariat du Maire et des élus ;
- Organiser, préparer et suivre le conseil municipal ;
- Transmettre les délibérations du conseil municipal et les décisions prises par le Maire au contrôle de légalité ;
- Elaborer les registres des délibérations et des procès-verbaux ;
- Organiser les commissions communales de l'urbanisme, aménagement, travaux, finances, communication, sécurité, enfance-jeunesse, environnement ;
- Gérer l'assemblée délibérante, la rédaction des délibérations, des comptes-rendus, assurer le passage des délibérations au contrôle de légalité auprès de la Préfecture, et assurer la publication des actes sur le site internet de la commune et sur l'affichage réglementaire.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Nomination de 3 conseillers municipaux en cours d'année en remplacement des démissionnaires :
 - Maria LAPTEVA au mois de janvier suite à la démission de Lisa VAUTHIER,
 - Jacques-Olivier RABOT au mois de juin suite à la démission de Aude HERRING,
 - Adelheid NEUSSER au mois d'octobre suite à la démission de Fathi KHIAR ;
- Composition des commissions communales suite à l'arrivée des nouveaux conseillers municipaux :
 - Maria LAPTEVA à la commission Travaux et à la commission Evènements et vie associative ;
 - Adelheid NEUSSER à la commission Finances et à la commission sociale ;

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Installation du système de visio-conférence dans la salle de réunion du 1er étage de la mairie pour l'organisation des réunions et commissions en mixte (à distance et in présencia) ;
- Validation de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien qui sera effective au 31 décembre 2023 ;
- Validation de toutes les demandes de subventions faites auprès du Département de l'Ain, de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les travaux sur la commune et attribution des subventions aux associations communales ;
- Vote du budget 2023.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

9 séances du Conseil

138 délibérations

38 réunions de l'exécutif

32 réunions des commissions communales

dont 7 commissions urbanisme

6 commissions aménagement

4 commissions travaux

6 commissions finances

5 commissions communication

2 commissions de contrôle

1 commission environnement

1 commission impôts

7 commissions enfance - jeunesse

Arrivée de 3 conseillers municipaux
suite à des démissions

Le budget participatif

Soutenir et encourager les projets des administrés

Pour cette seconde édition du budget participatif, Ornex remet à disposition des habitants de la commune une partie de son budget d'investissement.

Les habitants peuvent présenter librement leurs projets, en lien avec l'intérêt général de la population.

Sur le site internet de la commune, chaque Ornésien, à partir de 9 ans, peut soumettre son projet au vote.

Au 30 avril 2022, date de clôture des dépôts, 4 projets ont été retenus par le Comité de sélection. Parmi eux, 2 projets ont été sélectionnés par les habitants lors d'un grand vote ouvert à tous :

- Aménagement d'un parc de remise en forme (Fitness), structures pour tous les âges pour renforcer les bras, jambes, abdos ;
- Balisage et carte des temps de parcours à pied et à vélo pour les points importants de la commune (mairie, écoles ...).



Le budget total consacré aux projets participatifs 2022 s'élève à 23 265 € TTC, soit 5€ par habitants.

Fière du succès de sa seconde opération, la commune renouvelle l'initiative en 2023.

LES PROJETS PROPOSES EN 2023 :

- Piste d'apprentissage de la sécurité routière pour les enfants ;
- Parc pour chiens ;
- Plantation de cerisiers ;
- Bornes pour réparer les vélos et les trottinettes.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

8 projets proposés

23 265 € de budget participatif

Une ville qui protège ses habitants

- La police Municipale
- Le Corps des Pompiers volontaires
intégré d'Ornex

Le service de police municipale

" Un pays sans police est un grand navire
sans boussole et sans gouvernail "
Alexandre DUMAS



Fortement sollicitée toute l'année, l'équipe de la police municipale veille à la sécurité du territoire et des administrés dans les domaines tels que la sécurité routière, le trouble à l'ordre public, les réglementations officielles, les nuisances sonores, les animaux dangereux, le respect des règles d'urbanisme, les biens d'autrui.

Depuis 2017, la municipalité a fait le choix d'investir dans un large dispositif de vidéoprotection permettant de compléter les actions menées en lien avec la Gendarmerie nationale afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

La présence des agents, devant les écoles, est quotidienne tant à l'arrivée qu'à la sortie des élèves. En plus d'assurer la sécurité de tous face aux risques Vigipirate, cela a eu pour effet d'aider à la fluidité de la circulation aux abords des écoles.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Assister le Maire qui a la charge de la police municipale selon l'article L.2212-1 du Code General des collectivités territoriales ;
- Assurer la surveillance et la verbalisation des infractions sur la voie publique ;
- Contrôler et relever les infractions au Code de la route ;
- Sécuriser les entrées et les sorties des 2 écoles communales, des bâtiments et des lieux et manifestations publics ;
- Prévenir la délinquance, les troubles à l'ordre public et la sécurité routière ;
- Veiller au respect des réglementations de Police du Maire et à la bonne application des arrêtés municipaux ;
- Gérer les chiens dangereux ou animaux errants ;
- Lutter contre les nuisances visuelles et sonores, les troubles, la mendicité agressive, la consommation d'alcool sur la voie publique, les stupéfiants, les maltraitements, les installations illicites.

COMPOSITION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE :

- 2 policiers municipaux (temps de travail 100%)
- 1 agent de surveillance de la voie publique ASVP (temps de travail 100%)

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Présence des policiers municipaux et de l'ASVP tous les jours aux abords des 2 écoles élémentaires ;
- Présence quotidienne sur le terrain de l'équipe des agents de police municipale pour une meilleure qualité de service public ;
- Validation de l'ensemble des exercices dans le cadre du « Plan Particulier de Mise en Sûreté » (PPMS) pour les 2 établissements scolaires par la police municipale et la gendarmerie nationale, en collaboration avec l'éducation nationale face aux risques majeurs d'origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologiques (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), intrusions de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d'attaque armée, violences au sein ou aux abords de l'école ou des établissements ;
- Maillage de 22 caméras de vidéoprotection comprenant, au total, 34 vues sur le territoire communal.



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Installation de 5 nouvelles caméras de vidéoprotection comprenant 8 vues sur la commune ;
- Participation au dispositif "Savoir rouler à vélo" en lien avec les écoles élémentaires ;
- Formation continue des policiers municipaux.



Patrouille pédestre en collaboration avec la gendarmerie pour la surveillance des forêts



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

189 interventions pour différends, rixes, agressions, cambriolages, violences intra-familiales, usage de stupéfiants,

1012 infractions relevées au Code de la route dont :

102 procès-verbaux pour excès de vitesse,

87 procès-verbaux pour usage du téléphone au volant,

40 procès-verbaux pour franchissement d'un feu rouge,

25 procès-verbaux pour franchissement d'une ligne blanche,

12 enlèvements de véhicules,

18 immobilisations de véhicules dans le cadre des missions de sécurité routière ;

Les missions majeures du service de police municipale en matière de sécurité routière sont la surveillance du réseau routier, l'information et l'assistance aux usagers en difficulté, l'intervention et l'enquête pluridisciplinaire pour les accidents corporels, la dissuasion et la répression des infractions, notamment les plus dangereuses.

75 réquisitions de la gendarmerie Nationale et des différents service de sécurité publique (délit de fuite, refus d'obtempérer, violences, disparitions de personnes, cambriolage, vol à main armée ...)



Manoeuvre secours routiers avec les sapeurs pompiers locaux

Le corps des pompiers volontaires

"Sauver ou périr"

Le centre de secours d'Ornex compte parmi ses rangs 14 sapeurs-pompiers volontaires ainsi que 2 jeunes sapeurs-pompiers en formation.

Une fois par mois, l'équipe des sapeurs-pompiers d'Ornex participe à une manœuvre collective pour garder la cohésion d'équipe.

Chaque année, un tiers des poteaux incendie, soit 25 d'entre eux, est contrôlé par les sapeurs-pompiers pour prendre la mesure du débit d'eau et de pression.

En 2022, il y a eu, au total, 233 interventions sur la commune, 124 ayant été assurées par le centre de secours de l'Est Gessien (interventions en journée, ou transport de malade suite à une carence d'ambulance privée) et 109 par les sapeurs-pompiers d'Ornex.

Les missions et interventions des sapeurs-pompiers sont riches et variées.

Elles concernent :

- les secours à la personne ;
- les destructions de nids de nuisibles ;
- les feux de broussailles, forêts, espaces verts ;
- la prévention dans les établissements recevant du public ;
- les accidents de la circulation, accidents corporels.



Un grand merci à tous nos pompiers volontaires pour leur engagement auprès de la population.

L'ÉQUIPE DES POMPIERS COMPTE 14 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES :

- 3 sous-officiers
- 11 hommes de rang
- ainsi que 2 jeunes sapeurs pompiers en formation à Gex



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 109 interventions réalisées :
- 7 accidents sur la voie publique
- 6 incendies
- 34 opérations diverses
- 54 secours à la personne
- 5 procédures pour fuites de gaz

Une ville citoyenne

- **Maintenir les relations directes avec les usagers : le service de l'accueil**
- **Etre en lien avec les usagers dans leurs démarches administratives : le service de l'état-civil**
- **Moderniser la transmission des informations à la population**

Le service de l'accueil du public

Maintenir des relations directes avec les usagers

Porte d'entrée des usagers sur les services publics communaux, l'accueil du public a une place déterminante dans la relation à la population.

Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, exception faite du mardi matin, accessible à tous, l'accueil renseigne et oriente les usagers vers les services demandés.

Installé depuis le début de l'année, un poste informatique est à la disposition des habitants pour leurs démarches administratives.

Un premier bilan peut déjà en être tiré. Les administrés semblent satisfaits du service public qui leur est rendu. La collectivité met tout en oeuvre pour continuer dans ce sens.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique, téléphonique et par courriel) ;
- Collecter et acheminer le courrier et les mails au sein des services communaux ;
- Renforcer la proximité avec les usagers ;
- Gérer la location des salles communales.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Installation d'un point d'accès informatique en libre-service et aide aux usagers dans leurs démarches administratives ;
- Elections présidentielles et législatives.



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Gestion des réservations des salles et du prêt de matériel, via le logiciel des services techniques.

COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL:

- 1 responsable du service des relations aux usagers et du service social (temps de travail 100%)
- 1 officier d'état-civil en charge de l'accueil (temps de travail 100%)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

3 045 courriels et courriers enregistrés et diffusés dans les services

environ **11 500** appels téléphoniques

10 demandes de locations des salles communales

Le service de l'état-civil

Etre le lien avec les usagers dans leurs démarches administratives

Au-delà des actes dits classiques (actes de naissance, de décès, de mariage), l'officier d'Etat-civil rédige de nombreux documents nécessaires à la population et assiste les usagers dans leurs démarches administratives :

- Pacs ;
- Reconnaissance anticipée des enfants ;
- Changement de nom et / ou prénom ;
- Copie d'actes déjà établis ;
- Attestations d'accueil ...

Il gère également les listes électorales, le recensement des jeunes pour la journée citoyenne, et la gestion administrative du cimetière communal.



LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

Etat civil et formalités administratives

- Recenser les jeunes pour la journée défense citoyenne ;
- Etablir les déclarations de naissance, décès, reconnaissance et changement de nom et / ou prénom des administrés, copies d'actes ;
- Constituer les dossiers de mariage et de Pacs ;
- Apposer les mentions en marge des actes d'état-civil sur les registres communaux ;
- Etablir les actes et les transcriptions de décès ;
- Mettre à jour des livrets de famille ;
- Délivrer les attestations de domicile, les attestations de vie et légaliser les signatures des administrés.

Cimetière

- Assurer la gestion administrative du cimetière.

Elections

- Participer à la préparation et à la tenue des scrutins ;
- Gérer le recensement de la population tous les 5 ans ;
- Procéder aux inscriptions et radiations sur les listes électorales.

Recensement de la population

- Collecter les données auprès de la population et retransmettre les informations à l'INSEE.

Point d'accès informatique en libre service



LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Application de la nouvelle loi sur le changement de nom ;
- Elections présidentielles en avril et législatives en juin ;
- Accueil des réfugiés ukrainiens.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Mise en place des macarons de stationnement pour la zone résidentielle du Père Adam ;
- Préparation du recensement à venir ;
- Nouvelle numérotation des tombes du cimetière.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Etat civil

- 81 actes d'état civil
- 51 jeunes de 16 ans recensés pour la journée défense et citoyenneté
- 12 mariages
- 13 pacs
- 42 avis de naissance dont 1 naissance à Ornex
- 21 actes de décès dont 10 transcriptions de décès
- 26 actes de reconnaissance
- 1 changement de prénom
- 5 déclarations conjointes de changement de nom

Formalités administratives

- 43 attestations d'accueil pour les visites d'étrangers
- entre 40 et 60 appels téléphoniques par jour en moyenne

Cimetière

- 5 concessions attribuées sur l'année

Elections

- 2094 électeurs au 31 décembre 2022

Affichage réglementaire numérique et réseaux sociaux

Le numérique au quotidien, une mission de service public

Visant la simplification et la modernisation de la relation de la collectivité avec les habitants, la dématérialisation de l'affichage légal réglementaire doit être accessible à tous les administrés à tout moment de leur journée.

Désormais, il n'est plus nécessaire d'attendre les heures d'ouverture de la mairie pour prendre connaissance des arrêtés du Maire, de la Préfecture ou des Ministères. Les délibérations du conseil municipal, les actes de l'Etat-civil et tous les documents réglementaires de la commune sont également disponibles sur un panneau d'affichage, installé sur le parvis de la mairie, et accessible à tous, 7 jours / 7 et 24 heures / 24.

Le site internet de la commune, www.ornex.fr, permet de retrouver toutes ces informations déjà présentes sur le panneau d'affichage, avec en plus les rubriques importantes afférentes à la vie communale, les événements, les offres d'emploi ou encore les alertes sécheresse, orange, verglas. Un bouton, directement accessible sur le site internet, renvoie au panneau d'affichage et son contenu pour une mise à jour immédiate des informations.

Le panneau d'informations lumineux affiche tous les jours les nouvelles importantes, les rendez-vous communaux, (comme le conseil municipal) ou les manifestations à venir.

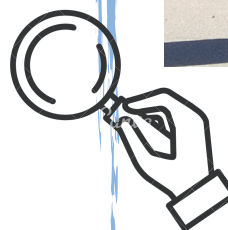
L'espace dédié aux parents d'élèves est disponible sur le site internet, leur permettant de gérer, de manière autonome, les inscriptions de leurs enfants au centre de loisirs ou encore de les inscrire à la cantine des 2 écoles élémentaires.

La commune continue son développement sur les réseaux sociaux, pour être toujours plus proche de vous. Facebook et LinkedIn permettent à la population de suivre les informations d'Ornex et d'être au plus près des événements.

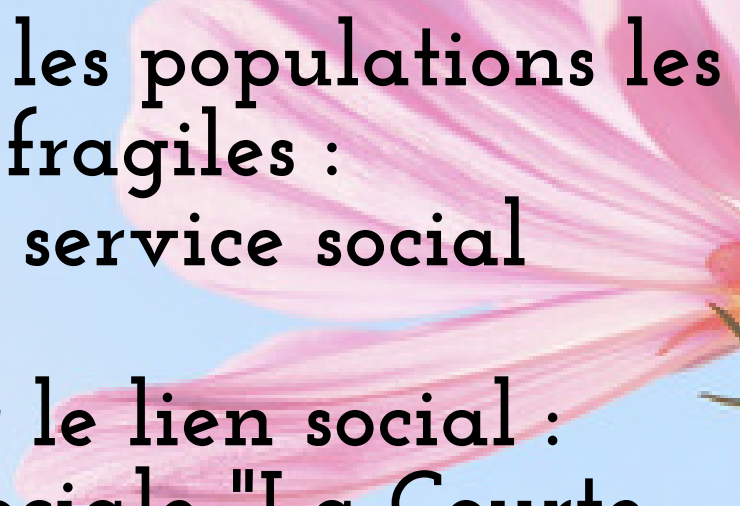


L'équipement numérique de la collectivité en chiffre :

- 23 postes informatiques (fixes et mobiles)
- 20 téléphones portables pour les agents
- 24 caméras de vidéoprotection pilotées par le service de Police municipale
- 6 imprimantes et copieurs
- 25 vidéoprojecteurs
- 1 système audio et vidéo dans la salle du conseil municipal
- 1 site internet et 2 réseaux sociaux
- 1 portail familles
- 1 panneau d'affichage électronique réglementaire
- 1 panneau d'affichage lumineux



Une ville solidaire

- Accompagner les populations les plus fragiles :
le CCAS et le service social
 - Maintenir le lien social :
l'espace de vie sociale "La Courte échelle"
 - Soutenir la vie associative et culturelle
- 

Le service social et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accompagner les populations les plus fragiles

Dès fin février, la commune a entrepris une vaste campagne de récolte de dons, en lien avec Pays de Gex Agglo, afin d'aider les réfugiés ukrainiens.

De nombreux Ornésiens ont ouvert leurs maisons et ont accueilli des familles en détresse. La commune a tenu à aider la population ukrainienne en mettant en relation les familles d'accueil, les services administratifs de l'Etat et les associations pour trouver des solutions individuelles dans le respect de tous.

Les activités sociales et conviviales ont, quant à elles, pu reprendre leur cours normal et c'est avec grand plaisir que les ateliers d'informatique, les marches nordiques, les cafés intergénérationnels ont rouvert leurs portes à tous.

Une première campagne de boîtes solidaires a été lancée, avec succès. Un goûter de Noël a été proposé aux aînés en remplacement du traditionnel repas, une sortie à la journée autour d'Aix-les-Bains pour les aînés a été organisée, et l'aide aux jeunes générations avec le Pass permis, le Pass sport et à l'inscription au conservatoire a été renouvelée.

LE SERVICE SOCIAL A POUR MISSIONS :

La transmission à la population des informations disponibles sur les dispositifs locaux d'aides sociales locales et le développement d'activités en lien avec la population.

Le maintien du lien avec la population par le biais d'actions socio-culturelles comme :

- Les ateliers informatiques, les ateliers parentalité ;
- Le goûter des aînés et la mise en place des boîtes solidaires pour Noël ;
- Les sorties marches nordiques...

L'accompagnement de la population grâce aux dispositifs d'aides financières avec :

- Le pass'permis et le pass'sport ;
- L'aide au conservatoire de musique.

Il peut intervenir, en lien avec les assistantes sociales, pour des demandes d'hébergement d'urgence, des aides financières à la facture ou des bons alimentaires.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Doté d'une autonomie de gestion, il est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Il est également en charge de l'aide sociale obligatoire et ses missions sont :

- Orienter les demandeurs ;
- Traiter l'urgence sociale ;
- Participer à l'instruction des demandes d'aides sociales ;
- Fournir une domiciliation postale aux personnes sans domicile fixe ;
- Coordonner les actions menées sur le territoire communal dans le champ social.



LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

Solidarité :

- 4 familles ornésiennes solidaires ont hébergé 4 familles ukrainiennes dès le début du conflit. Les enfants ont été scolarisés dans les écoles communales. Accompagnement des réfugiés en partenariat avec l'Etat pour l'obtention de leur titre de séjour, avec la Croix-Rouge pour la distribution de vêtements et de colis alimentaires, et la communauté d'agglomération du Pays de Gex pour la mobilité des familles.

Lien social :

- Ouverture des jardins familiaux Béroquette et Cueillette à Villard-Tacon, avec son aire de jeux et de pique-nique ouverts à tous. 40 potagers ont été livrés dès l'été. Les jardins familiaux comptent désormais 117 potagers répartis sur les 2 jardins, l'un rue du Père Adam, l'autre rue de Perruet ;
- Distribution des colis de Noël aux aînés n'ayant pas participé au goûter de Noël. Les colis ont été préparés par le conseil municipal des jeunes, avec des produits 100% locaux : crackers d'Ornex, biscuits de Péron, miel d'Ornex, jus de pomme des vergers du Tiocan, truites de Versonnex, chocolats de Sauvigny ;

Citoyenneté solidaire et active :

- Collecte de plus de 107 boîtes solidaires lors du lancement de l'action "Noël pour tous" grâce à la mobilisation citoyenne et au concours des partenaires territoriaux ;
- Bonne participation des séniors aux marches nordiques mensuelles. Découverte des marais du Pays de Gex ;
- Une sortie avec les aînés à Aix les bains avec 47 participants ;
- Actions sociales :
- Mise en place d'une grande étude des besoins sociaux, avec la distribution d'un questionnaire auprès de la population.
- Réunion de 23 acteurs territoriaux pour échanger sur les thèmes loisirs - culture - emploi - famille - enfance - scolarité - intergénération - handicap - vieillesse - santé - logement - habitat - cadre de vie.

Engagement citoyen :

- Convention de partenariat passée avec 2 épiceries sociales du Pays de Gex et la mairie pour la mise à disposition des bénévoles candidats au Pass'Permis.



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Inauguration des jardins familiaux Béroquette et Cueillette au printemps ;
- Accompagnement et valorisation du collectif "Béroquette et Cueillette" sous la direction d'une intervenante professionnelle ;
- Mise en place de 4 activités hebdomadaires pour les 65 ans et + ;
- Retour de la grande enquête sur les besoins sociaux recensés sur l'année 2022 sur toute la population Ornésienne ;
- Amélioration des outils de suivis des bénéficiaires du CCAS.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

CCAS

4 conseils d'administration

Service social

2 À 10 rendez-vous par semaine, en moyenne

11 domiciliations

20 bons alimentaires distribués

6 familles ont utilisé leur coupon Pass'Sport

1 famille a bénéficié d'une aide pour l'inscription au conservatoire

6 familles ont bénéficié d'une aide à la facture

5 logements sociaux livrés sur le contingent mairie

4 expulsions locatives

Ateliers et animations

50 goûter des aînés

140 colis de Noël distribués aux aînés

2 À 6 participants aux ateliers informatiques "les Surfeurs d'Argent", tous les jeudis matins à la mairie

2 À 12 participants à la "Foulée d'Ornex", marches nordiques, une fois par mois

47 participants seniors à la sortie organisée à Aix-les-Bains



COMPOSITION DU SERVICE SOCIAL :

- 1 agent en charge du service (temps de travail 80%)



L'espace de vie sociale : la Courte Echelle

Maintenir le lien social entre les habitants



L'espace de vie sociale « La Courte échelle » a fêté sa première année de fonctionnement.

Cet outil, au service de la politique locale d'animation de la vie sociale de la commune, est co-financé par la CAF.

Il est conçu pour permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, toujours en lien avec l'intérêt collectif.

"La Courte échelle" est un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population et veille à la mixité sociale.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 responsable du pôle "population" (temps de travail 20%)
- 1 coordinatrice (temps de travail 80%)

LES MISSIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE CONSISTENT A :

- Organiser un accueil et une écoute des habitants, des familles, des groupes et des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur apporter une aide adaptée ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Renforcer les liens sociaux et la solidarité de voisinage et intergénérationnelle ;
- Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et des bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

LES SERVICES PROPOSÉS À LA COURTE ÉCHELLE SONT :

- Un espace accorderie (réseau d'échange et de partage) dédié à l'échange de biens et de services entre habitants ;
- Un espace troc de livres pour enfants, adolescents et adultes ;
- Un espace jeux de société, jouets, puzzles ;
- Une salle d'animation polyvalente avec cuisine pour les activités en petits groupes, les permanences et ateliers thématiques créatifs et culturels ;
- Un bureau dédié au libre accès informatique avec possibilité de soutien à l'accès aux droits numériques (sur rendez-vous) ;
- Un bureau utilisé pour l'administration de la structure ainsi que l'accueil et l'orientation individuelle ;
- Des ateliers hebdomadaires : cours de français langue étrangère pour adultes et soutien scolaire pour enfants de classes primaires.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Distribution des boîtes solidaires lors du Noël de la Courte échelle au Bois d'Ornex ;
- Animation des ateliers tout au long de l'année : ateliers cuisine et pâtisserie, accompagnement à la scolarité, cours de langue française, soutien à l'accès aux droits numériques, boîte à livres, service d'accorderie pour un partage des biens et de services entre habitants ;
- Renforcement de l'équipe de bénévoles désormais au nombre de 5, ainsi que 2 intervenants professionnels sur les ateliers d'éveil musical et les cours de français en langue étrangère pour adultes ;
- Accueil d'une stagiaire, pour 3 mois, en Master pédagogie et nouvelles technologies qui a effectué un profond travail de développement de plateforme web pour le cours de français et l'atelier d'accompagnement à la scolarité ;
- Accompagnement à la scolarité de 2 élèves du primaire, et cours de français en langue étrangère pour adultes ;
- Diagnostique social du territoire à travers le questionnaire de recueil de données portant sur l'analyse des besoins des habitants ;
- Création d'un café parents - enfants 0 à 3 ans mensuel. Les activités proposées y sont gratuites et variées dans le but de lutter contre l'isolement et d'offrir aux enfants un lieu de jeux et de sociabilisation, et aux parents un moment de détente ;
- Soutien à la création du collectif "Vivre en paix au Père Adam" qui a pour objectif de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier en développant la solidarité ;
- Organisation d'un buffet printanier participatif avec des ateliers musicaux, de troc de graines, de préparation de bombes de graines pour fleurir le quartier ;



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Structuration d'une gouvernance participative incluant les élus, les bénévoles et les partenaires locaux ;
- Ecriture du nouveau projet social 2024-2027







23 août 2022

Promenade

à la découverte des chemins de notre commune
de 10h à 13h

L'EVS vous propose une sortie familiale à la découverte de la richesse de notre environnement suivie d'un pique-nique sorti du sac

Rdv au City Stade derrière l'école des bois
252 rue de Béjoud
à 10h

Contact :
07 48 88 13 28 lacourteechelle@ornex.fr
 La courte échelle, l'espace de vie sociale d'Ornex



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 100** colis solidaires de Noël distribués aux enfants et aux adultes
- 10** séances de sophrologie gratuites
- 5** bénévoles
- 1** stagiaire
- 2** intervenants professionnels pour les ateliers musicaux et les cours de langue française

Une **CENTAINÉ** de bénéficiaires réguliers à ce jour

La vie associative et culturelle

"La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité"

La montagne de l'âme - Gao Xingjian

2022 a renoué avec les événements culturels sur le territoire communal, pour le plus grand plaisir de tous les Ornésiens.

Le festival Tôt ou t'arts a proposé un spectacle "Cabaret de poche". L'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu sur le parvis de l'église. La rentrée des classes s'est tenue dans les deux écoles avec le traditionnel petit déjeuner offert aux parents d'élèves. Sans oublier le rallye des véhicules électriques, la foire aux disques, le carnaval des deux écoles élémentaires, l'animation des jardins familiaux du Père Adam, la participation des associations du Sou des écoles et de l'amicale du personnel.

Toutes ces animations vivent grâce à la mobilisation de chacun, Un grand merci aux bénévoles, à la population d'Ornex et des communes alentours qui donnent vie à notre commune en participant aux manifestations proposées.

LES MISSIONS DU SERVICE ONT TRAIT A :

La vie associative

- Identifier les associations, suivre leur évolution et transmettre les informations aux usagers ;
- Assurer le lien entre les services techniques et le service de communication.
- Concevoir et organiser des manifestations en lien avec les associations.
- Valoriser les artistes ornésiens par des expositions au sein de la mairie ;
- Dynamiser le tissu associatif existant de la commune ;
- Répondre aux demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux, de prêt de matériel ;
- Assurer la logistique technique des manifestations communales : implantation des tentes, barrières, tables et chaises, implantation scénique.
- Gérer le parc de matériel de prêt aux associations.



La vie culturelle

- Proposer à tous l'accès à la culture grâce à des manifestations et à des animations ;
- Diversifier la programmation des offres culturelles.



LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Succès confirmé pour les expositions des artistes Ornésiens dans les locaux de la mairie : tous les 3 mois de nouveaux artistes proposent leurs œuvres.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Animer la commune en faisant de nouvelles manifestations pour tous, comme la fête de la musique ;
- Accompagner les associations dans leur développement et l'organisation de manifestations ;
- Gérer au mieux les locations des salles et du matériel avec l'extension du logiciel métier dédié et la formation des agents communaux.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Vie associative

25 associations sur la commune

37 226€ de subventions versées aux associations ornésiennes, dont 27 500 € à l'AMCO

Vie culturelle

2 spectacles proposés



Une ville qui optimise l'utilisation des fonds publics

- La direction des finances et du budget
- Le service des achats et des marchés publics
- Le service de la comptabilité

La Direction des finances et des achats



"La patience est un arbre dont la racine est amère, et dont les fruits sont très doux"
Proverbe Persan

La direction des finances et du budget, placée sous l'autorité du Maire, pilote et met en œuvre la politique budgétaire et financière de la collectivité. A ce titre, le service prépare, élabore et exécute le budget voté par le conseil municipal, en collaboration avec tous les services municipaux.

La prospective financière est actualisée chaque année. Elle permet de définir la faisabilité du plan d'investissement de la mandature et de maintenir les finances publiques saines et viables.

COMPOSITION DU SERVICE DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET :

- 1 directeur de service (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Accompagner la stratégie fiscale et financière de la commune et participer à sa mise en œuvre ;
- Elaborer et suivre les budgets communaux et du CCAS en lien avec tous les services ;
- Être garant du respect des procédures budgétaires et du contrôle du budget ;
- Superviser la réalisation des engagements comptables, l'émission des mandats et des titres ;
- Piloter le processus de demande de subventions d'investissement ;
- Gérer les emprunts de la collectivité, ainsi que sa trésorerie ;
- Suivre les marchés et les procédures de la commande publique.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- La procédure et la matrice budgétaire qui ont permis l'élaboration du budget 2023 ont été profondément modifiées ;
- Travaux de préparation à la mise en place de la norme comptable M57 qui s'appliquera en 2023 ;
- Amélioration du suivi budgétaire mensuel avec l'utilisation des tableaux croisés dynamiques sur le logiciel Excel.



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Travail d'actualisation de la prospective financière avec intégration de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien ;
- Passage à la comptabilité M57 ;
- Introduction du contrôle de gestion dans la perspective de la mise en place d'une évaluation de la performance des politiques publiques.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Epargne brute 1 179 000 €

Epargne nette 682 000 €

Remboursement annuel de la dette : 497 000 €

Montant de la dette par habitant : 1 439 €



Réunion publique travaux rue de Charbonnières

Le service des achats et des marchés publics



La commande publique

Sous la direction du Directeur finances et budget, le service regroupe l'ensemble des processus visant à acquérir les biens et les services nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Le service gère les achats, les marchés publics et l'ensemble des opérations avec les assurances.

COMPOSITION DU SERVICE ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS :

- 1 agent (temps de travail 80%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Veiller au respect des règles de la commande publique ;
- Mettre en œuvre et assurer la sécurisation juridique des consultations, attributions et notifications des marchés publics ainsi que des contrats relatifs à la commande publique ;
- Organiser les commissions d'appel d'offres ;
- Suivre les contrats (informatique, maintenance ...), les conventions, les arrêtés concernant les régies, baux locatifs ;
- Gérer les dossiers suite à des sinistres et suivre les demandes d'indemnisation.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Arrêt des groupements de commande avec le SIVOM de l'Est Gessien et ses communes membres suite aux demandes d'augmentation des prix de la part des fournisseurs, jugées dissuasives par les communes ;
- Augmentation du nombre des contrats d'entretien, et prestations de service en cours.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Adaptation du guide de la commande publique pour une meilleure adaptation aux enjeux de la commune ;
- Prévision de 14 marchés publics.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

2006	commandes réalisées
5	contrats d'assurance
16	marchés publics publiés, dont :
6	pour l'achat de fournitures
4	pour des travaux
3	pour l'achat de services
4	contrats supérieurs à 100 000 €
9	déclarations de sinistre

Le service de la comptabilité et de la paie

"Il n'y a pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée "

Proverbe serbe

Le service de la comptabilité et de la paie, placé sous l'autorité du Directeur finances et budget, participe à l'élaboration des budgets et des procédures, et assure le suivi de son exécution. De plus, le service comptabilité certifie l'exécution des recettes et des dépenses, en lien avec les services du Trésor Public.

COMPOSITION DU SERVICE COMPTABILITÉ ET PAIE :

- 1 agent (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Préparer mensuellement les paies des agents ;
- Engager comptablement les bons de commande ;
- Traiter les factures des fournisseurs ;
- Classer et archiver les documents comptables ;
- Contrôler le respect de l'ensemble des procédures comptables ;
- Participer à l'élaboration du budget ;
- Assurer la gestion et la distribution des titres restaurant auprès des agents.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Préparation au passage de toute la comptabilité aux normes de nomenclature M57, en remplacement de la M14, qui a nécessité de nombreuses réunions, des formations ainsi que des échanges multiples avec les communes ayant adopté cette norme dès 2022 ;
- Revue complète de l'inventaire des actifs de la commune.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Familiarisation avec les changements induits par la norme M57, dont la nouvelle règle du *prorata temporis* (amortissement des matériels dès l'achat).



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

2006 mandats émis

651 titres émis

807 bulletins de paie émis



Une ville en plein développement

- Le service de l'urbanisme et du foncier
- Construire ensemble les grands projets structurants pour les générations futures : le collège et le gymnase

Le service de l'urbanisme et des affaires foncières et domaniales

"N'insultez pas le crocodile lorsque vos pieds sont encore dans l'eau"

Proverbe africain



Le développement d'Ornex se poursuit et de nouvelles promotions immobilières voient le jour. Les fermes d'Ornex rue de Villard, O'Vergers rue de Moëns, le collège derrière l'école des bois, le développement des pistes cyclables autour des grands axes, sont autant de projets qui ont débuté en 2022.

Tous ces projets urbains continuent de modifier la physionomie de la commune et font d'Ornex une ville qui grandit et prospère sous nos yeux, notamment le long de la route départementale RD 1005 (dite rue de Genève et de Gex), axe prioritaire de densité urbaine, conformément aux intentions votées dans le PLUiH.

Le PLUiH a été modifié pour délimiter les abords du monument historique qu'est la Tour d'Ornex, située au centre bourg.

Des enquêtes publiques ont lieu pour permettre à la population de s'exprimer sur ces grands projets structurants, notamment sur les travaux à entreprendre rue des Charbonnières avec l'arrivée du collège et de la promotion immobilière l'Orée des chênes et les diverses modifications et révisions du PLUiH.

En 2022, le service d'urbanisme fait face à une activité plus stable que les années précédentes, certainement liée à la hausse des coûts de construction. Avec l'aide du service mutualisé du droit des sols de Pays de Gex Agglo qui assure l'instruction des demandes d'urbanisme, le service urbanisme répond aux questions de la population lors de permanences où les questions et les dossiers peuvent être analysés.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

Le service urbanisme, chargé de renseigner et d'accompagner les administrés dans leurs démarches d'urbanisme a pour mission de :

- Accueillir et renseigner le public sur la faisabilité de son projet d'urbanisme en lien avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) ;
- Pré-instruire et traiter administrativement les dossiers d'urbanisme ;
- Délivrer les autorisations relatives au droit du sol (permis de construire, de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme ...) et en contrôler la conformité une fois les travaux effectués.
- Contrôler et instruire les demandes d'occupation du domaine public ;
- Veiller à la mise en conformité du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et instruire les demandes d'installations d'enseignes et de publicité.

LE SERVICE FONCIER DE LA COMMUNE :

Il met, quant à lui, en œuvre la politique des élus pour construire la ville de demain et suit les acquisitions et transactions foncières en cours.

COMPOSITION DU SERVICE URBANISME & FONCIER :

- 1 agent (temps de travail 80%)

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

Urbanisme

- Début de la construction du collège ;
- Dématérialisation progressive des actes d'urbanisme.

Foncier

- Mise à jour du parc foncier de la commune.

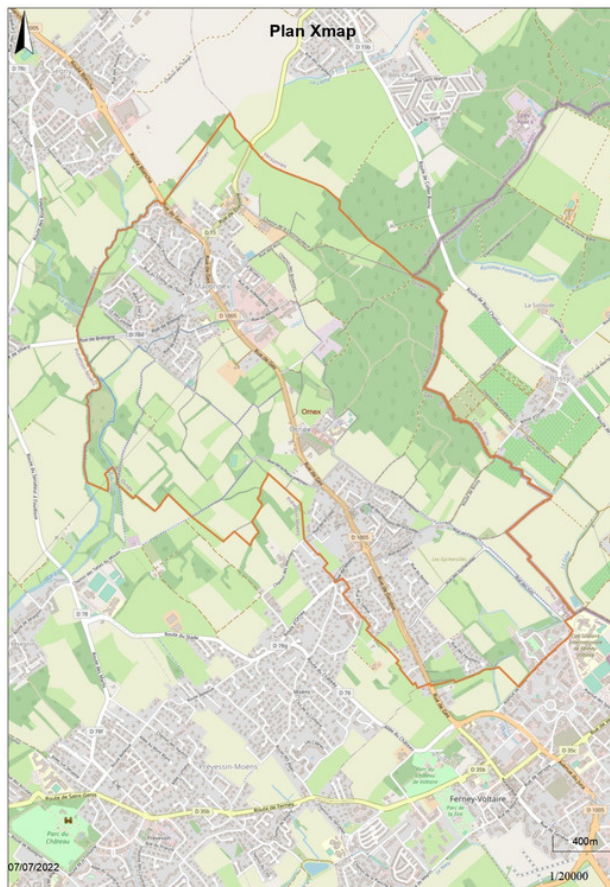
LES PERSPECTIVES EN 2023 :

- Arrivée d'une responsable du service ;
- Nouvelles promotions immobilières le long de la RD 1005 ;
- Dépôt du permis de construire de "Chez Brice" pour en faire un lieu de vie, avec coin bistrot-buvette, accessible à tous.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 23 permis de construire déposés
- 18 permis de construire délivrés
- 5 permis de construire refusés
- 88 déclarations préalables de travaux déposées
- 82 déclarations préalables de travaux délivrées
- 1 enquête publique : cours d'eau du Lion
- 7 demandes d'occupation du domaine public
- 349 298 € perçus de taxe d'aménagement
- 0 projet urbain partenarial (PUP)
- 4 acquisitions foncières, dont 1 dossier clôturé

Carte cadastrale de la commune



Construire les grands projets structurants pour les générations futures

Le collège et son gymnase



Le collège d'Ornex ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire de 2024.

Situé à l'angle de la rue des Bougeries et de la rue des Charbonnières, il représente un coût total de construction de 20 millions d'euros, financé par le Département de l'Ain, l'achat des terrains étant, quant à lui, à la charge de la commune pour un coût de 1 800 000 €.

L'établissement sera composé de 24 classes, pouvant être étendues à 32 si besoin (celles-ci seront construites mais non aménagées pour l'instant).

Prévues pour accueillir un total de 680 élèves, les classes seront constituées de 30 élèves environ. 6 logements de fonction sont également en construction pour faciliter l'installation des professeurs.

Le gymnase, attenant au collège, sera quant à lui financé par les communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns, suite à la dissolution en cours du SIVOM de l'Est Gessien. Il aura vocation à être utilisé, en premier lieu pour l'enseignement sportif du collège, mais également pour la pratique des activités sportives associatives en soirée et les week-ends.

Le gymnase sera composé d'un complexe couvert avec un terrain et 4 vestiaires, ainsi qu'à l'extérieur, un terrain de handball, une piste de course de 100m de long avec 5 couloirs, ainsi qu'une piste de saut en longueur.



Une ville qui fait grandir ses enfants

- Accompagner les parents dans leurs démarches administratives avec le service des affaires scolaires
- Soutenir la vie éducative
- Guider les adolescents vers l'autonomie avec le service jeunesse Sac' Ados
- Accompagner les futures générations de citoyens
- Réaménager les infrastructures sportives et de loisirs

Le service des affaires scolaires

Accompagner les parents dans leurs démarches administratives

Lieu d'accueil unique pour les familles qui doivent inscrire leurs enfants aux services du périscolaire, de l'accueil de loisirs mais aussi à l'espace jeunesse, le service des affaires scolaires répond aux attentes des parents en matière d'inscription aux activités et à la restauration scolaire. Il assure également le suivi des dossiers administratifs des enfants inscrits dans les écoles primaires et la facturation des services.



COMPOSITION DU SERVICE SCOLAIRE :

- 1 directeur de l'enfance (temps de travail 100%)
- 1 agent administratif chargé du secrétariat (temps de travail 100%)

LA DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION ET LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ONT POUR MISSION DE :

- Mettre en œuvre et participer à l'élaboration des projets pédagogiques sur les temps d'accueil des enfants, en lien avec les projets des écoles ;
- Gérer les services d'accueil du service périscolaire et de loisirs, par l'encadrement des équipes d'animateurs, d'ATSEM et d'agents de restauration : encadrement, gestion des moyens humains et financiers ;
- Préparer et suivre le budget alloué pour l'acquisition de fournitures scolaires, matériels pédagogiques et matériels divers dans le cadre de donations annuelles par élève ou par classe.
- Préparer et suivre les conseils d'écoles et les instances de concertation ;
- Proposer un service unique par le biais du portail famille pour traiter l'ensemble des demandes administratives relatives aux inscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transport) et extra scolaires (accueil de loisirs) et de l'espace jeunesse ;
- Assurer le suivi des dossiers des familles tout au long de l'année et la facturation des services en lien avec le service comptable ;
- Assurer une veille juridique sur tous les sujets liés à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse ;
- Organiser les manifestations comme les kermesses, le carnaval ...

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Dénomination officielle de l'école de Villard : Arc-en-ciel.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Mise en place du projet "savoir rouler" dans les 2 écoles ;
- Sondage auprès des parents d'élèves pour un élargissement des heures d'ouverture du service périscolaire.



Baptême école Arc-en-ciel

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Secrétariat scolaire

- 177** enfants scolarisés en maternelle dans les 2 écoles communales, dont 87 à l'école Arc-en-ciel et 90 à l'école des Bois
- 6** classes de maternelle, 3 dans chaque école
- 295** enfants scolarisés en classe élémentaire dans les 2 écoles communales, dont 149 à l'école Arc-en-ciel et 146 à l'école des Bois
- 12** classes d'élémentaire, 6 dans chaque école
- 124** nouvelles inscriptions scolaires, dont 46 à l'école Arc-en-ciel et 75 à l'école des Bois
- 29** nouvelles inscriptions périscolaires (par rapport à 2021)
- 38** dérogations traitées dont 17 à l'école Arc-en-ciel et 21 à l'école des Bois

Rentrée des classes



Le service des animateurs du périscolaire, les ATSEM et les agents de restauration



Soutenir la vie éducative

Les équipes d'animateurs, des ATSEM et des agents de restauration sont heureux, en cette année 2022, de retrouver les enfants sans contrainte sanitaire.

Toutes les activités des temps périscolaires du matin, du midi et du soir ont pu reprendre dès la rentrée de septembre.

Les animateurs ont eu à cœur de proposer aux enfants des projets variés, ludiques et originaux.

3 axes sont privilégiés sur les temps du midi et du soir :

- le sport ou les activités autour des jeux sportifs : chaque classe élémentaire utilise la salle plurivalente à tour de rôle pour des jeux collectifs au ballon, des jeux de raquettes ou des jeux de coopération,
- les activités autonomes : les animateurs préparent 3 à 4 activités mises à disposition des enfants, qui sont renouvelées toutes les 2 semaines. Les enfants choisissent leur activité à faire sans l'intervention des animateurs,
- les projets : chaque animateur propose un petit projet d'activité avec un groupe, comme la l'atelier des Incorruptibles (lecture de plusieurs livres et affiches sur le même thème).

L'accueil de loisirs, sur le temps des congés scolaires, permet la mise en place de projets plus importants sur des thématiques choisies par les animateurs, mais toujours en lien avec les souhaits et envies des enfants.

Ces projets ont comme thématiques :

- la communication grâce à la formation de 3 animateurs à la langue des signes,
- les activités de bricolage et de jardinage, parfois en lien avec le service technique notamment pour la construction d'une caisse à savon,
- des lectures (les Incorruptibles), des ateliers de mosaïque ou encore un projet de voyage virtuel au bout du monde.

Les ATSEM, présentes chaque jour dans les classes des maternelles, assistent les enseignants dans la préparation des activités et l'hygiène des enfants : lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher pour la sieste, aide aux animations pédagogiques, entretien de la classe.

Les agents de restauration assurent la préparation et le service de plus de 46 000 repas servis tout au long de l'année dans les 2 écoles. Deux services sont effectués, afin que les enfants aient le temps de manger tranquillement, et puissent ensuite aller jouer et se dégourdir les jambes avant le retour en classe.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 2 responsables enfance (temps de travail 100%)
- 9 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ATSEM (temps de travail 80%)
- 4 agents techniques de restauration collective (temps de travail 80%)
- 18 animateurs (temps de travail de 20% à 100%)

LES MISSIONS DES ANIMATEURS DU SERVICE PERISCOLAIRE ET DE L' ACCUEIL DE LOISIRS :

Périscolaire

- Accueillir et prendre en charge les enfants de 3 à 12 ans les jours de classe, les mercredis et vacances scolaires ;
- Proposer des activités ludiques contribuant au développement de l'enfant tout en respectant son rythme et en prenant en compte les projets éducatifs des enseignants ;
- Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation des enfants ;
- Contribuer au lien parent-école et dialoguer avec les familles ;
- Assurer les relations avec les directeurs des écoles et l'équipe enseignante pour permettre un fonctionnement optimal des écoles maternelles et élémentaires ;
- Assurer le transport des enfants ;
- Participer à la surveillance et au service des repas pendant la pause méridienne.

Centre de loisirs

- Favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants ;
- Prendre en charge et organiser les activités favorisant le développement, l'autonomie et la sociabilisation des enfants de 3 à 12 ans les jours de classe, les mercredis et pendant les vacances scolaires ;
- Contribuer au lien parents-école, informer et dialoguer avec les familles.



LES MISSIONS DES ATSEM (AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DE ÉCOLES MATERNELLES) :

- Assister le personnel enseignant, dans le déroulement des animations jusqu'à l'hygiène des enfants ;
- Préparer les activités manuelles et participer à la communauté éducative des enfants ;
- Assurer la propreté des locaux et du matériel servant aux activités manuelles.



LES MISSIONS DES AGENTS DE RESTAURATION SONT:

- Préparer et servir les repas à la cantine ;
- Assurer l'entretien et le nettoyage des surfaces de la cantine.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Séjour à la plaine tonique pour les CM2, 6ème et 5ème ;
- Participation à la première course de caisses à savon.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Séjour à la plaine tonique destiné aux CM2, 6ème et 5ème ;
- Mise en place du Savoir rouler à vélo dans les deux écoles pour les classes de CM1 et de CM2.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Les repas

425 enfants inscrits à la cantine dans les 2 écoles

46 720 repas servis à la cantine sur l'année dans les 2 écoles, dont :

22 621 repas à l'école des Bois pendant le temps scolaire, soit 153 repas par jour en moyenne

24 099 repas à l'école Arc-en-ciel pendant le temps scolaire, soit 163 repas par jour en moyenne

2 552 repas pendant les vacances scolaires, soit 48 repas par jour en moyenne

2 558 repas les mercredis pendant le temps scolaire, soit 69 repas par mercredis en moyenne

Le transport scolaire

69 enfants transportés à l'école des Bois le matin, le midi et le soir



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

L'accueil périscolaire

3 499 enfants accueillis, dans l'année, au service périscolaire du matin dans les 2 écoles, dont 1 720 enfants sur l'école des Bois, et 1 779 enfants sur l'école Arc-en-ciel

18 354 enfants accueillis, dans l'année, au service périscolaire du soir dans les 2 écoles, dont 6 556 enfants à l'école des Bois et 11 798 enfants à l'école Arc-en-ciel

L'accueil de loisirs

143 enfants accueillis pendant les vacances d'été

88 enfants accueillis pendant les vacances de printemps

2 agents formés au BAFA



ORNEX ALLOCATION FAMILIALE

séjour catamaran pour les CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}

NUITS SOUS TENTE !

**DU 18 AU 22 JUILLET 2022
À LA PLAINE TONIQUE**

RÉUNION D'INFORMATION
LE 10 MAI À 19H
À LA SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE DES BOIS

TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL
INFOS : ANIMATION@ORNEX.FR / ENFANCE.DIRECTION@ORNEX.FR

Le service Jeunesse : Sac' Ados

"On commence à vieillir quand on finit d'apprendre"



Proverbe japonais *Le Sac'Ados*

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 animatrice (temps de travail 100%)

Le service du Sac'Ados vient de terminer sa première année pleine d'activité.

Ce service, réservé exclusivement aux collégiens de 11 à 15 ans, propose un lieu de proximité visant à réduire les freins à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes et accompagner les jeunes dans leur citoyenneté en favorisant leur pouvoir d'agir au sein de la commune par le biais du conseil municipal des jeunes.

Lieu d'information, de divertissement et d'accompagnement dans la création de projets, le Sac' Ados compte, en 2022, 40 inscrits, dont 5 jeunes hors commune d'Ornex contre 20 inscrits en 2021 (dont 4 Ornésiens).

La commune a conscience du besoin réel de lieu de vie pour cette tranche d'âge.

Bien que ces jeunes fréquentent différents établissements scolaires et n'aient pas toujours de liens entre eux, la structure leur ouvre ses portes pour leur permettre de créer des attaches et de former des liens dans un autre théâtre que le milieu scolaire.

Un séjour, entièrement organisé et préparé par les jeunes participants, a pu être programmé à Châtel au mois de juillet. Les jeunes ont pu découvrir toutes les activités que la montagne offre en été, VTT, baignade dans le lac, randonnée et développer de la cohésion et du lien entre eux.

Tout au long de l'année, des ateliers de cuisine, de jeux de société, des rencontres avec les centres jeunesse des communes voisines, des grands jeux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des balades à la recherche de champignons et de châtaignes, sont organisés par l'animatrice, toujours en lien avec les souhaits et les envies des jeunes.

LES MISSIONS DU SERVICE :

- Accompagner et orienter les jeunes dans leurs démarches diverses ;
- Soutenir et accompagner les jeunes sur les enjeux de la réussite scolaire, personnelle et professionnelle ;
- Favoriser l'engagement individuel et collectif dans la commune et dans la société ;
- Permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, ouvrir les esprits et éveiller la curiosité par la découverte de nouvelles idées, activités, projets ;
- Soutenir les relations entre les jeunes et les adultes les entourant, notamment les parents.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Participation à des grands jeux avec les autres centres jeunesse du Pays de Gex ;
- Séjour à Châtel, entièrement préparé par les jeunes ;
- Sorties aux cascades du Hérissons ;
- Participation à l'emballage des colis de Noël du service social.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 3 activités en extérieur proposées : accrobranche, balade à vélo, cueillette de champignons.
- 40 jeunes inscrits pendant les vacances, dont 5 non Ornésiens



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Renouveler la préparation autonome d'un séjour à Châtel ;
- Intégrer les foyers des collèges de Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns pour être au plus proche des élèves ;
- Organiser une émission de radio en lien avec une enseignante du collège le Joran à Prévessin-Moëns ;
- Arrivée d'un nouvel animateur jeunesse pour proposer de nouvelles activités dès les vacances de printemps.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Accompagner les générations futures de citoyens

Le conseil municipal des jeunes vise à accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la citoyenneté en leur donnant les moyens de découvrir le pouvoir d'agir au sein de la commune.

Cette instance fonctionne de la même manière que le conseil municipal.

Le conseil municipal des jeunes leur permet de participer à la vie de la cité, et de s'exprimer tout en étant le relai des autres jeunes auprès de l'équipe municipale en place.

Les 11 conseillers ornésiens, élus pour un mandat de 2 ans, sont encore à leur poste jusqu'en septembre 2023.

Les 3 commissions de travail constituées lors de leur élection restent en place pour leur seconde année de mandat :

- environnement et cadre de vie : cette commission sera en charge du projet de réhabilitation du terrain de BMX ;
- transport et sécurité : conscients de la transition importante de la commune ces dernières années, et face aux dangers et à la sécurité liés aux travaux lors des déplacements, les conseillers souhaitent travailler sur une approche ludo-éducative accessible à tous ;
- loisirs, sports et culture : les conseillers participeront de manière active lors du salon du livre en avril et souhaitent développer des projets autour du livre en général.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Développement du projet de bibliothèque ambulante, construction de la structure et début des échanges avec la population sur certaines dates ;
- Visite de l'hôtel de Région à Lyon ;
- Présence des conseillers lors de la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts.

Cérémonie du 11 novembre



Bibliothèque mobile



LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Nouvelle élection des conseillers municipaux en septembre ou octobre ;
- Développement de nouveaux projets, en lien avec les jeunes du Sac'Ados sous l'impulsion du nouvel animateur.

Conseil Municipal des Jeunes



Alexandre
BLANCHARD
4ème



Enzo SMAJIC
4ème



Sidonie GRENIER
6ème



Alexandre PLATEAU
CM2



Tom BARIL
CM2



Garance ALBERT
CM2



Valentine LEGRET
CM2



Lucien JACOLINO
CM1



Abel YOHANNES
CM1



Claire VETELE
CM1



Pauline DELIOU CALLON
CM1



Visite de l'hôtel de Région

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 3 séances du conseil municipal des jeunes
- 11 conseillers municipaux élus dont 4 en classe de CM1, 4 en CM2, 1 en 6ème et 2 en 4ème

Une ville qui communique avec ses administrés

- **Œ**uvrer pour une communication directe et moderne avec la population
- Valoriser et transmettre le patrimoine de la commune

Le service communication



Elargir la communication directe auprès de la population

Bien que les vœux du maire n'aient pu avoir lieu sous leur forme classique, à savoir autour d'un verre de l'amitié à la salle Lavergne, ceux-ci ont été diffusés auprès de la population sous forme d'une vidéo pour la seconde année consécutive.

Les contraintes sanitaires étant allégées, tous les autres évènements ont pu avoir lieu et plus de 11 manifestations (renouvelées ou nouvelles) ont été proposées aux habitants.

Le service communication a œuvré tout au long de l'année pour informer et mettre en avant les actions de la municipalité, développer, avec du contenu de qualité, la page Facebook de la commune, et diffuser auprès des habitants les informations essentielles avec l'Ornex Info.

Une communication interne est assurée pour renforcer la cohésion d'équipe (repas du personnel, Noël dans les services, diffusion des Chroniques d'Ornex).

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 chargée de communication (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

Communication institutionnelle

- Informer et promouvoir les actions et les projets municipaux ;
- Valoriser l'image du territoire et des services publics ;
- Elaborer, gérer et alimenter les outils de communication interne et externe : rédaction du bulletin municipal, diffusion des informations sur les supports numériques et les supports classiques (guide, plaquette, flyer ...) ;
- Gérer les relations avec le public et la presse.

Communication événementielle

- Concevoir et organiser les évènements officiels (vœux du maire, cérémonies commémoratives ...) et les évènements festifs (salon du livre, soirées théâtres, expositions ...) ;
- Promouvoir et diffuser les supports d'information pour valoriser les évènements auprès du public ;
- Gérer la logistique et les reportages photos et presse lors des évènements publics.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

Vie culturelle

- Proposer à tous l'accès à la culture grâce à des manifestations et à des animations ;
- Faire connaître l'offre culturelle à l'ensemble de la population.



Salon des artistes

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Baptême de l'école Arc-en-ciel ;
- Passage aux 1 000 abonnés Facebook en octobre 2022 ;
- 1er village des artistes sur la place de l'église ;
- Succès encore une fois confirmé pour la journée du Patrimoine avec cette année une visite guidée et historique des lieux mythiques de la commune et un concert de jazz dans l'église.



LES PERSPECTIVES EN 2023 :

- Organisation de la première Fête de la musique le 21 juin ;
- 2ème édition du village des artistes le 7 mai ;
- Reconduction des événements communaux tels que la matinée verte, la fête de l'automne, le salon du livre ;
- 9ème édition d'Arts en campagne sur le thème de "contrastes" de juin à septembre en partenariat avec la commune de Collex Bossy ;
- Ouverture d'un compte Instagram.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Communication

52 informations publiées sur le panneau lumineux

45 actions et supports de communication réalisés

4 parutions d'Ornex infos

1923 abonnés à Facebook cette année

Vie culturelle

1 spectacle proposé : Festival Tôt ou t'arts

5 commissions communales

11 manifestations communales réalisées :

- salon du livre,
- matinée verte,
- village des artistes,
- réunion publique,
- journée du patrimoine,
- accueil nouveaux arrivants,
- la nuit est belle,
- fête de l'automne,
- cérémonie du novembre,
- goûter des aînés



Le service des archives communales



Valoriser et transmettre le patrimoine de la commune pour le devoir de mémoire

Les archives communales constituent la mémoire administrative et historique de la commune. Elles sont le témoin du passé de la ville et font partie du patrimoine à préserver.

Dans les archives communales se trouvent, entre autres, les registres de délibération de la commune, de vieilles photographies datant du début du XXème siècle, le registre des fruitières, de vieux livres regroupant les textes de lois, quelques feuilles d'un herbier constitué par André ORSET, instituteur entre les 2 guerres mondiales.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent en charge des archives (temps travail 20%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Gérer les opérations de collecte, de rangement et d'élimination des archives communales ;
- Gérer la consultation publique des archives sur demande ;
- Garder la trace des ouvrages, photos, documents historiques consacrés à la commune.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Alimentation en début d'année des archives communales par les services.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Mise à jour du suivi des archives communales.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

48 mètres linéaires d'archives communales

5.20 mètres linéaires d'archives communales détruites



Une ville où il fait bon vivre

- Réinventer la ville de demain et gérer l'aménagement du territoire communal
- Embellir la ville et entretenir ses espaces verts et ses aires de jeux
- Garantir la propreté et la sécurité des voiries
- Valoriser et entretenir le patrimoine bâti communal

La direction et le secrétariat des services techniques

Réinventer la ville de demain et gérer l'aménagement du territoire communal

Sous la direction de la directrice des services techniques, chargée :

- de la mise en œuvre des projets techniques ;
 - de la gestion du patrimoine bâti, de l'ensemble des infrastructures et du patrimoine communaux ;
- de l'élaboration et de la gestion du budget, et du responsable du centre technique municipal, chargé quant à lui :
- d'assurer la coordination des activités du centre technique ;
 - de coordonner les interventions sollicitées par les services et les usagers,

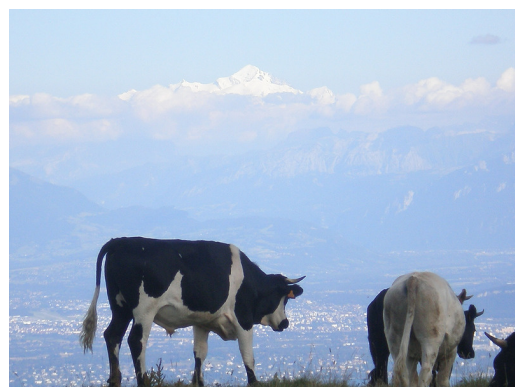
Les agents techniques participent à :

- l'entretien des bâtiments communaux (réparation, maintenances diverses, aménagement, extension) ;
- l'entretien de la voirie communale (réfection des rues et des trottoirs, éclairage public, stationnement) ;
- l'entretien des espaces verts (entretien, rénovation, création de massifs), de la propreté de la ville et du nettoyage des rues ;
- la gestion de la logistique des manifestations communales tout au long de l'année.

En 2022, ce sont 303 bons de commande qui ont été émis pour un montant de 481 306.74 € TTC de travaux réalisés (fonctionnement et investissement confondus).

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Gérer le patrimoine de la commune (voirie, bâtiments, espaces verts) pour répondre aux besoins des services et des usagers ;
- Suivre l'ensemble des consommations de fluides (eau, gaz, électricité) de tous les bâtiments communaux ;
- Gérer l'occupation du domaine public ;
- Concevoir le territoire de demain ;
- Coordonner les interventions des concessionnaires.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

- 303** bons de commandes émis
- 141** arrêtés de voirie règlementant le stationnement et la circulation
- 12** permissions de voirie
- 2** vélos électriques acquis pour les déplacements de la directrice des services techniques et du responsable du centre technique municipal

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 directrice des services techniques (temps travail 100%)
- 1 responsable du centre technique municipal (temps travail 100%)
- 1 assistante administrative (temps de travail 20%)

Le service des espaces verts

Embellir la ville et entretenir ses espaces verts et ses aires de jeux

Le service des espaces verts assure la plantation et l'entretien de tous les espaces de verdure de la commune et du cimetière.

Afin de compenser les arbres souffrants de maladie nécessitant leur abattage, la commune a entrepris de replanter et d'accroître la présence verte et la biodiversité sur le territoire.

Une haie d'arbustes le long de la rue des Fins, par l'intermédiaire du budget participatif, a été plantée en tout début d'année 2022. Composée de 12 types de végétaux (arbres et arbustes), ces plantes sont adaptées au climat gessien et demanderont peu d'arrosage.

Ces espaces verts, disséminés à divers endroits de la commune, contribuent à créer un climat de bien-être pour la population. La majorité des végétaux ont été soigneusement sélectionnés afin de s'adapter au mieux au paysage naturel local, y compris des arbres et arbustes fruitiers permettant une libre récolte aux habitants.

La commune a mis en place en 2020 le fauchage tardif raisonné le long de la RD 1005, le paillage des massifs, le fleurissement durable et le désherbage sans produit phytosanitaires. Ces techniques font désormais entièrement partie des savoir-faire de sauvegarde de l'environnement sur la commune.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 3 agents des espaces verts (temps de travail 100%)



LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Entretenir les espaces verts communaux, jardins, cimetière, aires de jeux et les terrains de sport dans le respect de la biodiversité et de l'environnement sur le domaine public ;
- Assurer le fleurissement des massifs, des bacs et des balconnières tout au long de l'année ;
- Assurer la préservation des milieux naturels et maintenir la biodiversité en milieu urbain ;
- Gérer le parc arboricole de la commune, les arbres remarquables et le verger conservatoire communal ;
- Poursuivre les pratiques écologiques mises en place pour l'entretien des espaces verts : notamment le remplacement des produits phytosanitaires et pesticides ;
- Accompagner le développement et l'entretien des jardins familiaux ;
- Mener des actions de sensibilisation à la biodiversité auprès des habitants et participer à la conservation des espèces menacées de disparition ;
- Lutter contre des espèces exotiques invasives ;
- Participer à des actions de sensibilisation avec le service périscolaire.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Arrivée d'une responsable de l'équipe des espaces verts ;
- Instigation d'une démarche de gestion différenciée des espaces verts ;
- Création des jardins Bérouette et Cueillette, jardins partagés et jardins familiaux avec parc de jeux et de loisirs ;
- Mise en place d'une zone de butinage propice aux insectes pollinisateurs ;
- Création d'un terrain de pétanque place de l'église ;
- Pose de 3 nouvelles boîtes aux livres dans les jardins de la commune.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Requalification des espaces verts de la RD 1005, dite rue de Genève et de Gex ;
- Renforcement des paillages dans les massifs et les plantations ;
- Renforcement des haies bocagères ;
- Formation des agents à la gestion différenciée des espaces verts ;
- Travaux de réhabilitation du terrain BMX en parc de loisirs de plein air : le Parc des Hérissons.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

3 aires de jeux restaurées

Surface totale des massifs : 1077 M²

87 935 M² de surface totale d'espaces
verts entretenus

19 jardinières entretenues

27 sapins de Noël



Le service voirie

Garantir la propreté et la sécurité des voiries communales

5 jours sur 7, un agent assure la propreté urbaine de la commune. Plus de 72 tonnes de déchets ont ainsi été collectées tout au long de l'année 2022.

La mise en place d'un partenariat avec le service Gestion et Valorisation des déchets a permis d'assurer une vigilance quotidienne sur les points de dépôts sauvages réguliers.

Le service voirie assure également le déneigement de l'ensemble des voiries communales publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que l'ensemble des pistes cyclables.

L'ensemble des corbeilles de propreté a été modernisé pour répondre au mieux aux besoins du service et des habitants.

Afin d'être prêts à accueillir l'arrivée du collège à la rentrée 2024, les axes de circulation y menant sont en pleine mutation. Le réaménagement du carrefour de la rue de Béjoud et de la rue de Genève, en lien avec les travaux réalisés sur le parvis de la mairie a permis la mise en service d'un nouveau carrefour à feux tricolores plus adapté aux nouvelles fonctionnalités du quartier. Cet axe permet également de desservir la nouvelle crèche intercommunale et offre de nouvelles places de stationnement.

En 2022, la commune a poursuivi son programme de modernisation de l'éclairage public, en remplaçant 19 points lumineux par des éclairages LED équipés de réducteurs d'intensité.

Afin de continuer à sensibiliser le grand public à l'impact de la pollution lumineuse nocturne, la commune participe, pour la 3ème année consécutive, aux manifestations de « La nuit est belle » présents dans tout le Grand Genevois et organise des soirées de sensibilisation avec France Nature Environnement.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent, assistant du responsable du centre technique, en charge de la voirie (temps de travail 100%)
- 1 agent de la propreté urbaine et de la sécurité de la voirie (temps de travail 100%)



LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Entretien la voirie communale ;
- Suivre l'entretien de l'éclairage public effectué par le SIEA, concessionnaire du réseau ;
- Déneiger des voies communales et privées ouvertes à la circulation publique ;
- Entretien et valoriser le mobilier urbain ;
- Entretien la signalétique horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation) ;
- Nettoyer manuellement et mécaniquement les 28,50 kms de voiries communales et départementales ;
- Nettoyer les 12 points de tri de déchets de la commune ;
- Nettoyer et entretenir les 450 avaloirs et grilles de la commune.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Travaux d'aménagement du carrefour de la RD 1005 / rue de Béjoud ;
- Travaux d'aménagement et de sécurisation des cheminements doux sur la rue de Béjoud ;
- Rénovation du garde corps du Nant de Villard sur la rue de Vesegnin.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

20	bornes de propreté canine
28.470	kms de voirie entretenue, dont
4.9	kms de voiries privées,
4.9	kms de voiries départementales,
1	km de voiries communautaires,
17.6	kms de voiries communales
72.44	tonnes de déchets ramassés
51	interventions sur l'éclairage public
680	points lumineux (éclairage public)

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Lancement des travaux de réaménagement de la rue des Bougeries et du carrefour de la RD 1005 ;
- Création d'une piste cyclable rue des Eycherolles ;
- Création d'une liaison cyclable rue du Général de Prez et rue de la feuillatière ;
- Lancement du programme d'action pour la finalisation de la mise en accessibilité de la voirie communale.



Le service des bâtiments

Valoriser et entretenir le patrimoine bâti de la commune

Sous la responsabilité d'un agent technique, les 18 bâtiments communaux (écoles, centre technique, mairie, appartements, chalet des tennis, sanitaires ...) ont demandé l'intervention de plusieurs corps de métiers (électricité, plomberie, peinture, serrurerie, maçonnerie). La polyvalence et la technicité de l'agent lui permettent de prendre part à près de 90% des demandes d'intervention, le reste étant réalisé par des entreprises privées.

Le grand chantier de l'année 2022 a été l'agrandissement des garages et des locaux de rangement du centre technique municipal afin de permettre au service de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des services communaux et d'optimiser le rangement, le stockage et la manutention des équipements utilisés lors des manifestations organisées par la commune, les écoles et les associations.

Le logiciel de gestion des interventions du service technique et du suivi des équipements a été mis en place en janvier 2022. Il permet d'être plus efficace dans le traitement des demandes de travaux, notamment dans les bâtiments.



COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent en charge des bâtiments (temps de travail 100%)



LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

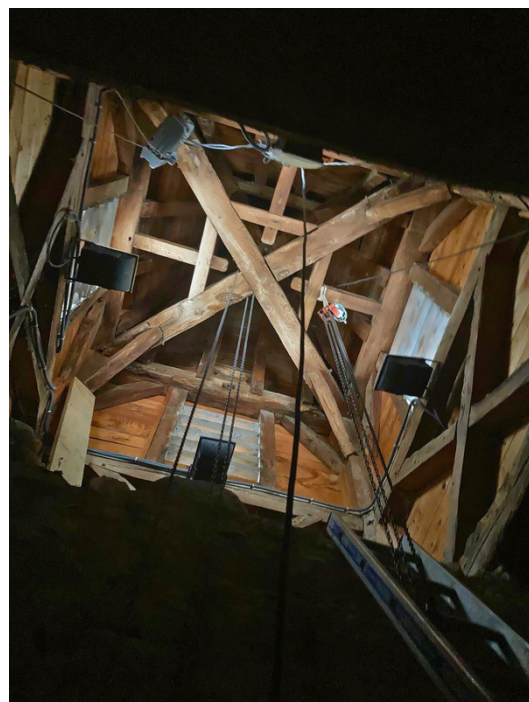
- Assurer la maintenance préventive et curative des bâtiments communaux ;
- Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance ;
- Mettre en œuvre les travaux de mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) communaux ;
- Assurer un suivi de la consommation de l'ensemble des fluides (électricité, gaz, eau) des bâtiments communaux ;
- Organiser et suivre les commissions de sécurité et assurer la conformité aux exigences des (ERP) ;
- Assurer la logistique technique des manifestations et événements communaux : montage, démontage des tentes, mise en place des bancs, des tables, des chaises, des équipements électriques et implantations scéniques, et en assurer la maintenance.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Mise en service du logiciel de gestion des demandes d'intervention OPEN GST ;
- Lancement des audits énergétiques des bâtiments communaux pour répondre aux objectifs du Décret Tertiaire d'ici 2030 ;
- Rénovation de 3 salles de classes élémentaires à l'école des Bois ;
- Agrandissement des garages et des locaux de stockage du centre technique municipal ;
- Mise en place de capteurs de CO2 dans les écoles pour permettre la régulation de la qualité de l'air ;
- Acquisition d'un véhicule manuscopique pour les besoins de manutention, notamment lors des manifestations ;
- Remplacement du beffroi de l'église et rénovation du système de régulation de la cloche ;
- Pose d'un défibrillateur extérieur devant la mairie, pour l'usage de tous les habitants.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Rénovation, avec les techniques traditionnelles, du rez de chaussée de la maison Paulo rebaptisée par les conseillers municipaux "Chez Brice", avec pour objectif d'en faire un lieu de vie du quartier ;
- Construction d'un four à pain traditionnel sur la place de l'église, par un collectif d'habitants, grâce au budget participatif de 2021 ;
- Agrandissement des locaux sociaux du centre technique ;
- Remplacement de l'ensemble des éclairages des bâtiments par les ampoules LED à basse consommation d'énergie.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

259 Nombre de demandes d'interventions

Consommation d'eau de la commune : **3 913 M3**
sur l'ensemble de sites communaux

Consommation électrique de la commune **51 025 KWH**
sur l'ensemble de sites communaux



Agrandissement des garages du centre technique municipal



The background of the entire page is a close-up, slightly blurred photograph of golden wheat stalks. The stalks are arranged diagonally, creating a sense of movement and texture. The lighting is warm, highlighting the golden-brown hues of the grain.

Une ville engagée durablement

- **Protéger
l'environnement et
la biodiversité des
espaces naturels**

Protéger l'environnement et la biodiversité des espaces naturels

Ornex s'inscrit dans la continuité en intensifiant et développant ses projets pour la protection de l'environnement et de la biodiversité. Tout au long de l'année les actions suivantes ont été menées :

- la matinée verte pour ramasser les déchets déposés dans la nature avec la participation des habitants ;
- la protection des espaces naturels (mares temporaires, verger conservatoire, bocage) notamment à Pré Rugue, du corridor écologique, des mares, des espèces de grenouilles protégées, protection d'une haie de chênes entre la nouvelle gendarmerie et la promotion immobilière les grands chênes.
- l'installation de nichoirs à chouettes ;
- l'extinction partielle de l'éclairage public pour préserver les espèces vivantes et laisser la place aux étoiles ;
- la lutte contre les plantes exotiques invasives sans produits phyto sanitaires ;
- la restauration des haies vives et des haies de chênes ;
- l'engagement d'un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour créer des refuges de biodiversité ;
- la mise en place d'un plan de fauchage raisonné.



LES ACTIONS DE 2022 :

- Révision du plan de fauchage pour laisser des prairies sauvages sur le territoire ;
- Mise en place de nichoirs à mésanges pour la lutte contre les chenilles processionnaires ;
- Mise en place de cabanes à hérissons avec le service périscolaire ;
- Mise en place d'une haie vive et de petits fruits dans le jardin de l'accueil de loisirs de l'école des bois.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Formation des agents sur la gestion différenciée des espaces verts ;
- Plantation de fleurs et plantes peu consommatrices en eau ;
- Engagement d'un partenariat avec la LPO pour la mise en place de mesures visant à préserver et renforcer la biodiversité à l'échelle de la commune ;
- Création d'une mare aux jardins partagés Béroutte et Cueillette.



Une administration performante à taille humaine au service des concitoyens

- **Superviser les services municipaux et assurer le secrétariat général**
- **Gérer les ressources humaines, emplois et compétences des agents**
- **Assurer la prévention des risques professionnels**

Le service de la direction générale des services

Superviser les services municipaux et assurer le secrétariat général

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 Directrice générale des services (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Assurer le secrétariat du Maire et des élus ;
- Accompagner le Maire et les élus dans l'exercice de leur mandat ;
- Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets des élus et veiller à leur bonne réalisation ;
- Organiser le travail des services municipaux et coordonner ses activités ;
- Encadrer le personnel communal ;
- Assurer une veille juridique et la gestion des contentieux ;
- Veiller à la bonne prise en compte de toutes les demandes des administrés ;
- Assurer la liaison entre la commune, les syndicats (SIVOM) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ;
- Accompagner l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

- Inscription des élus aux formations qui leur sont réservées ;

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022

- 206 arrêtés municipaux
- 0 réunion publique
- 0 dossier de contentieux d'urbanisme
- 1 réunion hebdomadaire des directeurs de service

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Accompagner les services communaux ;
- Accompagnement de l'équipe des élus et du personnel du SIVOM de l'Est Gessien dans sa dissolution.

"Il n'y a pas d'autre bonheur que la paix"

PROVERBE THAI



Le service des ressources humaines

Gérer les ressources humaines, emplois et compétences des agents

"Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un seul bruit"

Proverbe africain

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent administratif en charge des carrières (temps de travail 80%)
- 1 agent en charge de la paie (temps de travail 40 %)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Participer à l'élaboration et à la mise en place de la politique "ressources humaines" de la commune ;
- Accompagner les agents tout au long de leur carrière, du recrutement à leur départ à la retraite ;
- Assurer le suivi des paies ;
- Accompagner les agents dans leur démarche de formation et le développement de leurs compétences ;
- Mettre en œuvre le dialogue social et faire le lien entre les représentants du personnel et les représentants des élus au travers des comités techniques.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022 :

Recrutement :

- de la responsable des espaces verts ;
- de la responsable des relations aux usagers ;
- de la responsable des achats et des marchés publics ;
- de la chargée de communication ;
- du responsable du périscolaire de l'école des bois
- de deux animatrices périscolaires ;
- d'un apprenti animateur périscolaire.

Organisation du travail :

- élections professionnelles pour renouveler les représentants du personnel ;
- mise en place d'une amicale du personnel, gérée par les agents grâce à la subvention de la commune et aux manifestations auxquelles les agents participent.

Formations :

- formation des agents à l'utilisation du compte personnel de formation;
- développement des formations proposées aux agents selon leurs besoins et les besoins du service.

Communication et action sociale :

- édition bi-annuelle des Chroniques d'Ornex, lettre d'information interne pour les agents communaux ;
- bonne participation des agents à la prime à la mobilité durable ;
- augmentation de la valeur du titre restaurant ;
- forte participation de la part des agents au repas du personnel en septembre.

Santé au travail :

- mise à jour du document unique par les assistants de prévention pour évaluer les risques professionnels auxquels sont soumis les agents de la collectivité et de son plan d'action.

LES PERSPECTIVES DE 2023 :

- Recrutement d'un adjoint à la direction des services techniques ;
- Elaborer le plan de formation et du règlement de formation ;
- Encourager la participation des agents aux tests numériques PIX pour mieux connaître leur niveau et permettre la mise en place d'un plan de formation spécialisé dans le numérique ;
- Renouvellement de la participation de la commune à la prime aux mobilités durables pour les agents venant au travail en vélo, en trottinette ou en covoiturage ;
- Revalorisation, pour tous les agents, mis à part les cadres de catégorie A (3 agents), de l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertises ;
- Encouragement à l'apprentissage des jeunes, avec le souhait de recruter un nouveau candidat dans le secteur de l'enfance ;
- Suivi du document unique et mise en place du plan de prévention par les assistants de prévention.

- Aide au développement de l'Amicale du Personnel (AMCO).



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022 :

Gestion des agents

Nombre d'agents au 31 décembre: 57

47 agents titulaires

9 agents contractuels

1 apprenti

382 arrêts du personnel

19 contrats signés

9 recrutements de nouveaux agents

2 mutations d'agents

4 agents nommés stagiaires

1 agent titularisé

7 notes de services

154 candidatures reçues

Formations

51 formations réalisées pour un total de 176 jours de formation tout agent confondu

1 chronique d'Ornex à destination du personnel, auto éditée

Paie

807 bulletins de paie

2 041 011 € de masse salariale (budget du personnel)

Absences

86 arrêts maladie

2 accidents de service

Dialogue social

4 réunions du Comité technique

2 réunions du CHSCT

Dialogue social

26 500 € de subventions versées à l'amicale du personnel

26 agents ont bénéficié de la participation employeur à la mutuelle santé

8 agents ont bénéficié de la prime à la mobilité durable pour un montant de 1 800 €

8 742 titres restaurants distribués aux agents

Les assistants de prévention



Assurer la prévention des risques professionnels

Depuis 2019, les 2 assistants de prévention travaillent à la mise à jour annuelle du document unique. Ce document d'évaluation des risques professionnels répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les risques psycho-sociaux) auxquels sont exposés les agents.

Les assistants de prévention sont chargés par le Maire d'organiser un plan de prévention à présenter lors d'une séance du comité technique et de veiller à sa bonne exécution, en lien avec tous les services communaux.

Le plan d'action permet de mieux cibler les risques psychosociaux des différents postes de travail et de les corriger lorsque cela est possible.

LES DOSSIERS DE 2022 :

- Mise à jour du document unique, suivi annuel ;
- Suivi du plan d'action et présentation en comité technique ;
- Suivi des accidents de service ;
- Suivi très régulier et réapprovisionnement des trousse de secours dans tous les services.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

2022 :

1 permanence des assistants de prévention tous les 15 jours (hors vacances scolaires)

LES DOSSIERS DE 2023 :

- Préparation d'un livret de prévention pour les agents ;
- Préparation d'un questionnaire sur les risques psychosociaux au travail.



ORNEX
Commune du Pays de Gex